

Département : 35
Aire d'étude : Saint Malo
Commune : Saint Malo
Dénomination : généralités

Canton : Saint Malo Nord

Coordonnées : Lambert0 XO = 0278000 XE = 0280000 YN = 2416000 YS = 2414000

Dossier de Recensement du patrimoine balnéaire établi en 1995, 1996 par Lemonnier Gaëlle

(C) Copyright inventaire général, 1995

HISTORIQUE

Avant 1967, l'aire d'étude est composée des trois communes de Saint_Malo, Saint_Servan et Paramé_Rothéneuf. En 1967, les trois communes fusionnent pour former le Grand Saint_Malo actuel.

SOMMAIRE

- 1 – Table des matières
- 2 - Cadre de l'étude
- 3 - Recensements communaux
- 4 - Délimitation de l'aire d'étude
- 5 - Documentation
- 6 - Chronologie sommaire des bains de mer à Saint-Malo et notice historique
- 7 - Les dossiers d'Ensemble, approche méthodologique
 - a - Les ensembles urbains de Saint-Malo
 - b - Les ensembles urbains de Paramé-Rothéneuf
 - c - Les ensembles urbains de Saint-Servan
- 8 - Les Dossiers Collectifs, approche méthodologique et familles étudiées hors dossiers
 - a - Les casinos
 - b - Les établissements de bains
 - c- Les lotissements concertés

2 - Cadre de l'étude

Bretagne-35, Ille-et-Vilaine

Canton de Saint-Malo (cantons nord et sud)

Aire d'étude : Saint-Malo (anciennes communes de Saint-Malo, Paramé-Rothéneuf et Saint-Servan).

Type d'étude : *Inventaire thématique, recensement du patrimoine balnéaire*

Date d'enquête : 1995-1996

Date de rédaction : 1996-1997

Date de report cartographique et d'archivage : 1998

Enquêteur : Gaëlle Delignon-Lemonnier

Photographe : Guy Artur

Dessinateurs : Yves Carpentier, Nicole Le Net

Cadastre de référence : Saint-Malo, 1962, révisé en 1982 (5e révision)

Système de coordonnées utilisées : Lambert 0.

3 - Recensements communaux

-Abbé Expilly. *Dictionnaire géographique, historique et politique des Gaules et de la France*, 1768.

Paramé : en Bretagne, diocèse et recette de St-Malo, parlement et intendance de Rennes « On y compte 18 feux de cadastre ». Cette paroisse est dans le district de Clos Poulet en pays de grains et de pâturages d'assez bonne qualité.

-LESPAGNOL, André (dir.). *Histoire de St-Malo et du Pays Malouin*. Toulouse : Privat, 1984, 321 p.

Evolution démographique aux 19e et 20e siècles :

Communes	1876	1886	1896	1911	1921	1926	1931	1936	Accroissement de 1921 à 1936
<i>Saint-Malo</i>	10694			12371	12390	13137	12864	13836	+ 11,6%
<i>Saint-Servan</i>	12328			12823	12622	12510	12693	12323	+ 2,3%
<i>Paramé</i>	3669	4223	4682	5705	6069	6506	6837	6589	+ 8,5%
<i>Dinard</i>				7003	6961	8835	9090	7721	+10,9%
<i>Total</i>				37902	38042	40988	41484	40469	+6,3%

Evolution démographique dernière moitié 20e siècle (source *INSEE*, 1994) :

Années	Population totale
1968	42 297
1975	45 030
1982	46 347
1990	48 057

Années	Ensemble	Résidence Principale	Logement Vacant	Résidence Secondaire
1968	16 971	13 505	775	2691
1975	19 722	15 466	1193	3063
1982	22 718	17 404	1465	3849
1990	26 661	19 821	1772	5068

Communes	Résidences Principales	Population
<i>Paramé</i>	4514	11 527
<i>St-Servan est</i>	5189	14 096
<i>St-Servan ouest</i>	4023	9 505
<i>Autres quartiers</i>	13935	

- Classement des stations balnéaires (-ACSM, fonds Paramé, 4R1, 1922-1954 - ACSM, fonds Saint-Servan, 32W789, 1922-1958) :

Communes	Classement de la station	date
<i>Saint-Malo</i>	Climatique	11-08-1921
<i>Saint-Servan</i>	Touristique	07-08-1921
<i>Paramé-Rothéneuf</i>	Climatiques	13-08-1921

-Touristes étrangers et français venus entre le 1/1/1939 et le 16/4/1939 (- A.D. 35, série 8 M, tourisme) :

Communes	Etrangers	Français
<i>Dinard</i>	1270	506
<i>Paramé</i>	70	350
<i>Saint-Malo</i>	1000	3500
<i>Saint-Servan</i>	62	155

4 - Délimitation de l'aire d'étude

L'agglomération de Saint-Malo comprend deux cantons, Saint-Malo Sud et Saint-Malo Nord. La ville actuelle est le résultat de la fusion de trois communes Saint-Malo, Saint-Servan et Paramé-Rothéneuf, en 1967. L'aire géographique retenue pour l'étude est la commune de Saint-Malo dans sa globalité, car seule une telle délimitation permet de comprendre les étapes de l'urbanisation balnéaire et le jeu des relations entre les trois villes avant la fusion.

Le travail de repérage sur le terrain a comme base graphique le cadastre actuel de Saint-Malo (1982), comprenant deux tableaux d'assemblage (T.A.) et des sections cadastrales (86 sections).

Toutes les sections font l'objet d'un repérage, mais à des degrés divers. Vingt sections cadastrales sont étudiées selon une méthode systématique, prenant en compte chaque édifice au regard de la thématique balnéaire et de la chronologie fixée au préalable. Toute construction comprise entre 1840 et 1940 fait l'objet d'une fiche architecture comportant une dizaine de critères à remplir ou à cocher, allant de l'adresse à la technique de décor (voir fiche de repérage des maisons et des hôtels de voyageurs dans les dossiers collectifs).

- Tableau des sections du cadastre de la commune de Saint-Malo ayant fait l'objet d'un repérage systématique dans le cadre de l'étude du patrimoine balnéaire :

CANTON NORD	CANTON NORD	CANTON SUD
Saint-Malo	Paramé	Saint-Servan
AI - AK - AL - AM - AN	A - B - G - H - K - L - M - N - P	BL - BM - BP - BR - BS

Les sections restantes sont étudiées de façon extensive, car le chercheur ne retient que les édifices pouvant éclairer l'analyse du patrimoine balnéaire. Naturellement, les sections les plus denses en patrimoine balnéaire se sont avérées être celles du bord de mer. Mais cette déduction empirique doit être nuancée par deux paramètres :

1 - L'inscription de l'étude dans un terminus Ante-Quem.

Le patrimoine étudié s'inscrit dans la période 1840-1940. Avant 1840, le littoral de la commune est utilisé de façon très réduite à des fins militaires ou par quelques paysans et pêcheurs. On peut même parler, à l'analyse du cadastre napoléonien de 1836, de « territoire du Vide » (A. Corbin). A partir de la seconde moitié du 19^e siècle, on assiste à l'apparition de nombreuses constructions en bord de mer, liées à la pratique des bains de mer d'abord, puis à celle de la villégiature au sens large : villas, hôtels de voyageurs, pensions de famille, casinos et établissements de bains, mais aussi des édifices publics construits grâce à l'essor et au développement des stations, comme les églises, les gares de chemins de fer ou de tramway, les boutiques ou les bureaux de postes. La date ultime de 1940 correspond à une rupture dans l'histoire du site malouin, liée à la seconde guerre mondiale et aux démolitions qui s'en suivent en 1944. La construction de maisons de villégiature ou d'hôtels ne cesse pas après cette date, mais elle prend à Saint-Malo des formes moins dynamiques (il reste peu de parcelles libres en front de mer) et plus collectives. En effet, à partir des années 1960, de nombreux immeubles sont édifiés aux abords de la mer, remplaçant ainsi certaines vastes villas avec parc.

2 - Les influences réciproques entre les quartiers balnéaires et les quartiers résidentiels et périurbains.

Il est important d'étudier les quartiers en retrait du front de mer, afin de peser les influences entre les quartiers de villégiature et ceux dits résidentiels. Certains quartiers dont les maisons sont habitées à l'année (donc non comprises dans les demeures de villégiature) servent de source d'inspiration pour certains quartiers du bord de mer. A l'inverse, certaines de ces maisons principales copient les caractéristiques urbaines et architecturales des maisons de villégiature. Il est donc important de retenir dans l'aire d'étude dite « intensive », les quartiers suivants :

- Le quartier de Rocabey à Saint-Malo, entre la gare de chemin de fer et la mer (maisons d'un étage avec jardin et parfois petite cour sur rue). Ce quartier doit son essor, au 19^e siècle, à l'arrivée du chemin de fer à Saint-Malo en juin 1864 et à l'achèvement des bassins à flot de Saint-Malo et Saint-Servan en 1885. On y trouve des hôtels de voyageurs, face à la gare, mais aussi des maisons aux allures de villas balnéaires, construites le long du boulevard reliant la gare à la station balnéaire et aux plages (boulevard de la République).

- Le quartier de la ville haute à Saint-Servan, autour des boulevards Douville et du Rosais, ouverts à la fin du 19^e siècle. Les maisons de notables qu'on y trouve suivent le mode d'implantation spécifique des maisons des quartiers bourgeois de Rennes au 19^e siècle (villas avec décor de brique polychrome ou de céramique, à deux ou trois travées, centrée sur la parcelle). Edifiées pour la plupart par des architectes rennais, ces demeures sont sans doute une source d'inspiration non négligeable pour les constructeurs du front de mer.

- Les quartiers pavillonnaires de Moka à Saint-Malo, ou des Masses à Paramé, construits durant l'entre-deux-guerres, présentent des maisons modestes, cherchant manifestement à imiter, à moindre coût, l'architecture de villégiature. Le décor porté montre une recherche pour atteindre un statut social plus élevé : un macaron géométrique encadre une appellation, avec soulignement des ouvertures.

La rupture entre les quartiers balnéaires et les quartiers résidentiels des trois communes est parfois très nette, et visible tant au plan du paysage que de la morphologie architecturale des maisons. Par exemple, la coupure géographique de l'avenue du 47^e Régiment d'Infanterie délimite les quartiers balnéaires limitrophes du Grand Hôtel des quartiers résidentiels pavillonnaires de l'Entre-deux-guerres (section AN, au-delà de l'école de Courtoisville par Yves Hémar architecte). Dans d'autres endroits, la limite est moins nette, voire même très difficile à établir (Rocabey, quartier des Bas-Sablons, dans lequel l'imbrication entre le bâti ancien et l'habitat balnéaire est extrême). Il faut alors se reporter aux documents permettant de dater les constructions, comme les permis de construire, ou les plans d'urbanisme et de lotissements.

Les notices de repérage sont réparties en deux groupes, le premier pour les maisons, le second pour les hôtels de voyageurs. Une typologie architecturale est établie en préalable au travail de terrain (voir ci-après dossier collectif MAISONS), afin de mieux appréhender le corpus des maisons, constitué de plus d'un millier d'édifices. Les bâtiments publics liés à la villégiature comme les casinos, du fait de leur rareté, font systématiquement l'objet d'un dossier individuel de sélection. Une fois le repérage effectué, les notices sont saisies et informatisées sous TEXTO WINDOWS, logiciel de base de données utilisé par le Ministère de la Culture.

ANCIENNES COMMUNES	REPERÉ (maisons)	REPERÉ (immeubles)	REPERÉ (hôtels de voyageurs)	ETUDIÉ (maisons, immeubles et hôtels)
ST MALO	503	43	17	42
PARAME	534	14	11	68
ST SERVAN	76	4	3	16
ROTHENEUF	91	0	4	8
TOTAL (Total Bâti = 26 661*)	1204	61	35	134

*Nombre de logement en 1990, INSEE

Sur les 1204 maisons, 61 immeubles et 35 hôtels recensés lors de l'enquête de terrain, 10 % font l'objet d'un dossier de recherche approfondi, dit dossier de sélection. Les tableaux page suivante permettent de dresser un bilan du niveau d'information des dossiers individuels : 70 % des édifices sont datés, tandis que plus d'un tiers sont attribués à un architecte ou à un maître-d'œuvre. 40 % des dossiers présentent un édifice dont la distribution originelle a été conservée, ou reste largement lisible. Dans la catégorie des dossiers datés (par source, recherche historique ou par date portée) les décennies les mieux représentées sont les années 1880 et 1900.

TABLEAUX SIGNALÉTIQUES DOSSIERS SÉLECTIONNÉS

Dossiers		Total dossiers	Datation	Attribution	Intérieur originel	Plan-relevé
Individuels	102	131 + 1*	71	37	44, détruit = 11, déplacé = 1	28
Collectifs	4	4	-	-	-	-
Ensembles	25	25	11	6	-	4
Total	132		82	43	44	32
%			62 %	32, 5 %	33 %	24 %

* Dossier Généralités

Sélections		Résultat	Datation	Attribution	distribution originelle	Plan-relevé
<i>Dossiers Individuels</i>	Edifice public	13	13	7	3, détruit = 7	1
	Hôtel de voyageurs	13	12	8	3, détruit = 2	3
	Immeuble	6	3	2	4	2
	Maison	70	43	20	34 , détruit = 2, déplacé = 1	22
<i>Total Individuels</i>		102	71	37	44	28

Décennie	Avant 1860	1860-1870	1870-1880	1880-1890	1890-1900	1900-1910	1910-1920	1920-1930	Apr. 1930
<i>Résultat sur dossiers datés</i>	8	3	4	16	13	16	8	7	7

DOCUMENTATION

5 - Documentation

Archives

- A.D. Ille-et-Vilaine, série 2Q, domaines de l'Etat, 2Q 258:
Lettre du Maire de Saint-Malo en date de 1891 revendiquant la construction d'un nouveau casino sur les terrains militaires proches des fortifications pour l'intérêt de la station.
- A.D. Ille-et-Vilaine, série 2Q, domaines de l'Etat, 2Q 237:
Lettre de Mr Giffard, rédacteur en chef du Vélo, datée de 1899 à Mr le Maire de Saint-Malo à propos de la vente du terrain des dunes.
- A.D. Ille-et-Vilaine, 2Q domaines de l'Etat : 2Q 618 (1873-1900).
- A.D. Ille-et-Vilaine, série S, Ponts et Chaussées, 4S 23, occupation temporaire des plages (1851-1884).
- A.D. Ille-et-Vilaine : 4J (Fonds Des Bouillons).
- A.C. Saint-Malo : 966 1F2, fonds Paramé (dénombrement de la population, 1866-1896).
- A.C. Saint-Malo : 1020, fonds Paramé (Plan d'aménagement et d'extension de la ville par Hémar et Danger, 1936).

Documents figurés

- B. N., Cab. Estampes, Va 35, H125 350 : **Carte Particulière des environs de Saint-Malo et des entrées de la rivière de Dinan.** Carte royale, sd.
- A.D. Ille-et-Vilaine, 3P 5440, Tableau d'assemblage de la commune de Paramé, cadastre Napoléonien, 1834-1836.
- A.D. Ille-et-Vilaine, 4J, Des Bouillons : **Société Anonyme de la Baie de Saint-Malo-Paramé.** Plan imprimé en couleur, légende partielle, sd.
- A. C. Saint-Malo, 1Fi 405 : **Carte de Sables d'Or Les Pins à Saint-Malo**, dressée par l'Institut Géographique National, imprimé, 1/5000e, 1928.
- **Affiche publicitaire des chemins de fer de l'Etat-Paramé-** Affiche en couleur, grand format (MB cl. 93 79 c2).

DOCUMENTATION

Documents figurés (suite)

- **Chemin de fer de l'Ouest : Saint-Malo, plage splendide, merveilleux panorama des remparts.** Affiche par E. Bourgeois, vers 1900, impr. Eugène Marx, Paris.
- Clichés sur plaque de verre, photographies de la Côte d'Emeraude, collection Nourry, fin 19e (A. D. Ille-et-Vilaine, 12 Fi).
- **France, La Bretagne, Saint-Malo Ille-et-Vilaine.** Affiche entoillée par Philoppot Ph. Imprimerie Draeger, 1947.
- **La plage du château.** Dessin original de l'auteur. In : SALWEY, Jasper. Saint-Malo et Dinard, 1928.
- **Le Sillon et Paramé,** carte postale début 20ème siècle. In : YVON P.J., **Le Grand Saint-Malo, N° 2 : Paramé, Rothéneuf.** (p. 55).
- **Paramé, les bains et la pointe de Rochebonne,** carte postale début 20e siècle. In : SCLARESKY Monique, **La Belle époque de la Côte d'Emeraude,** Rennes, Editions Ouest-France, 1984. (p. 132-133).
- **Paramé, vue générale de la plage, prise de la pointe de Rochebonne,** photographie imprimée, 1892, auteur Dujardin P., photographe Robuchon J. Extrait de "Paysages et monuments de Bretagne", dim. 32*45 cm, A. D. Ille-et-Vilaine, 1Fi Paramé 03.
- **Plan de la grève de Bon secours à Saint-Malo.** Plan aquarellé en annexe à l'autorisation accordée de faire circuler des cabines de bains sur la plage, par les ponts-et-Chaussées, 1902. (A.D. Ille-et-Vilaine, 2Q domaines de l'Etat : 2Q 618 ,1873-1900).
- **Plan panoramique de Paramé et liste des villas** par l'Agence immobilière Bidet , 1911, sans échelle, A.D. Ille-et-Vilaine,4J, Fonds Des Bouillons.
- **Plan publicitaire de Paramé et liste des villas** par l'Agence immobilière Cooper Meese, sans date, sans échelle, A.D. Ille-et-Vilaine,4J, Fonds Des Bouillons.
- **Saint-Malo, la plage.** Dessin en noir et blanc de l'auteur. In : KARL, A.. France Album n°6, Ille-et-Vilaine. arrondissement de Saint-Malo, 32 dessins de A Karl, Paris : France Album, Imprimerie Charaire, 1893, 32.pl., tout en illustration, 1 carte, couv. illustrée, 14*21 cm (non paginé).
- **Saint-Malo, les remparts à marée basse,** photographie noir et blanc. In : Bretagne (La). Introduction d'A. Chevillon. Paris : Lévy et Neurdein réunis, 1930. 2 vol. In 4° (p. 54-55).

DOCUMENTATION

Documents figurés (suite)

- **Schéma du projet de plage particulière à Paramé par Simons en 1886.** In : ROUILLARD Dominique, **Le Site Balnéaire**, Liège, Mardaga, 1984. (p. 94).
- **Société Anonyme de La Baie de St-Malo-Paramé**, plan imprimé en couleur, sans auteur, légende partielle, A.D. Ille-et-Vilaine, 4J, Fonds Des Bouillons.
- **Sur la Rance, de Dinan à Saint-Malo.** Plan de la Baie de Saint-Malo par E. Alix (SIMONS). **La baie de Saint-Malo**. Paris : administration des guides Simons, 1886.
- **Tableau d'assemblage du cadastre napoléonien de Paramé**, atlas grand format en couleur, 1834, A.D. Ille-et-Vilaine, 3P 5440.
- **Vue générale de Saint-Malo**, gravure pleine page. In : MALTE BRUN, Victor Alphonse. Ille-et-Vilaine, géographie pittoresque, histoire, statistiques, administration. Bourg en Bresse : éd. du Bastion, 1981 (p. 41)
- **Vues photographiques en noir et blanc, planches sur Saint-Malo.** In Saint-Malo : ses environs et la Rance. Album de 61 vues photographiques. (sl). Compagnie des vapeurs de la Rance (c.1896), 16*22cm.

Bibliographie :

- **Annuaire d'Ille-et-Vilaine**, années 1850 à 1950 (MBR).
- BANEAT, Paul. **Le Département d'Ille-et-Vilaine**. Rennes : Larcher, 1927-29, 4vol, In 4.
- BARDET, Gaston. **Plages de Bretagne, de Saint-Malo à Nantes**. Paris : Dentu, 1895.
- BAZOUGE, J.B. **Guide du baigneur et du touriste à St-Malo et St-Servan, Dinard, Paramé, St-Malo**. Saint-Malo : 1865. 166 p.
- BERTALL, C. A. **Les plages de France**. Dessins de l'auteur. Paris : Marpon et Flammarion. (1886) Fascicules n° 1 à 15 : Bretagne.
- BOUTEMY, Karine. **Le tourisme dans les trois villes, Saint-Malo, Saint-Servan, Paramé (1864-1914)**. Mémoire de maîtrise d'histoire, Université de Rennes II, 1995. (p. 111).
- **Bretagne (La)**. Introduction d'A. Chevillon. Paris : Lévy et Neurdein réunis, 1930. 2 vol. In 4°

DOCUMENTATION

Bibliographie (suite)

- BROSSARD, Ch. **La France de l'Ouest**. Paris : Flammarion éditeur, 1901. In 4°, 648p. ill. pl.
- BRUNEAU CHOTARD, M. **La symbolique marine dans les édifices civils et religieux du pays malouin**. *Annales de la soc. d'hist. et d'archéo. de l'arr. de St-Malo*, 1988, p. 271-279.
- CONTY (A. de). **Les Côtes de Bretagne**. Paris : Office des guides Conty, s.d. (collection des Guides Circulaires).
- CORBES. **Un touriste à Saint-Malo en 1882**. *Annales de la société d'histoire et d'archéologie de l'arrondissement de Saint-Malo*. 1974, p. 108-120.
- COURCY, Paul. **De Rennes à Brest et à Saint-Malo : itinéraire descriptif et historique**. Paris : Hachette et Cie, 1864. In 16, 423 p. (Guides Joanne).
- DAGNET, Armand. **Au Pays Malouin**. St-Malo : Impr. Bazin, 1924, In 16, 94p.
- DAGNET, Armand. **Le parapet du sillon de saint-Malo, ses secrets et ses brises-lames**. *Annales de la société d'histoire et d'archéologie de l'arrondissement de Saint-Malo*, 1925-1926, p.111-118.
- DERVEAUX. **Saint-Malo de Bretagne**, ill. de 85 gravures bois et lithographies. Saint-Malo : éd. d'art Daniel Derveaux, 1945.
- Fédération des syndicats d'initiative de Bretagne. **Renseignements sur les stations de tourisme et climatiques**. 1924.
- FONTEYNE, Laure. **Guide du Golfe de St-Malo**. Descriptions, légendes et renseignements, St-Servan : impr. Ch Fonteyne, 1894, In 12, 317p. (Coins de Bretagne).
- FOUCAULT, C. **Guide du baigneur, Saint-Malo, Saint-Servan et leurs environs**. Saint-Malo : Caruel, 1844. 1 bs 12.
- FROTTIER DE LA MESSELIÈRE, DES BOUILLONS. **Guide pittoresque et archéologique d'Ille-et-Vilaine**. Rennes : impr. Simon frères, s.d., 245p, In 16, ill.
- FUSTER, Charles. **Bretagne, heures vécues**. Paris : Fischbacher, s. d. (c. 1910). In 16, 356 p.
- GAIGNARD, Henri-George. **Connaître Saint-Malo**. Paris, Fernand Lanore, 1973, 254 p., ill.
- GASNIER-DUPARC. **La Ville de saint-Malo**. *L'Illustration économique et financière*. Numéro spécial Ille-et-Vilaine, 29 août 1925, p. 75-86.

DOCUMENTATION

Bibliographie (suite)

- GEFFROY, Gustave. **La Bretagne**. Paris : Hachette, 1905. In 4°, 438 p. ill. pl.
- GIOVANELLI, Jean-Claude. **Saint-Malo, Saint-Servan au 19ème siècle, le bassin à flot (1836-1885)**. Maîtrise d'histoire , Université de Haute Bretagne, 1972, 93 p.
- GIRARD, B. **La Bretagne Maritime**. Rochefort : soc. imp. Thèze, 1889, 526 p.
- GIRAULT de ST FARGEAU. **Guide pittoresque du voyageur en France**. Paris : Firmin Didot frères. 1838. 6 vol. In 8° (Vol. Ille-et-Vilaine).
- GRUYER, Paul. **Un mois en Bretagne**. Paris : Hachette, 1925. In 16, 224p. 12 pl. cartes.
- GUET, J.M.. **Essai sur l'histoire de Paramé**. Vitré : Impr. E. Lécuyer, 1902, ill, In 8°, 150 p.
- **Guide Album Mémento de la Côte d'Emeraude**. Nantes : A. Montmorency, c. 1916, 99 p.
- Guide CAMPBELL. **La Bretagne**. Paris : Blendel la Rougery, s.d., In 12, 48p. Plans de villes.
- Guide CONI. **Le Golfe de Saint-Malo, plages bretonnes de Cancale au Cap Fréhel**. Paris : éditions Flammarion et Marpon, s. d.
- Guide PHILIPPS. **Bretagne et Basse Bretagne**. Avec ill., cartes et plans. Parcours et séjours. Paris, s.d., 1 vol. In 12.
- Guide THIOLLER. **La Bretagne, les plages du Mont-St-Michel à Brest et Nantes**. 10ème éd.. Paris : Marcel Thioller, 1928. In 8°, 120p. ill., cartes et plan.
- GUILDON, (Jean du). **Paramé et ses excursions**. Paris : Monnier et Cie éditeur, 1886, 108 p, In 16.
- HAMON, Françoise. **L'Architecture Balnéaire de la Côte d'Emeraude**. *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, 1981, Tome LVIII, 1981, ill. et photos , p. (5-21) (p. 7 et 8).
- HAMON, J.M. **Saint-Malo, son passé, le tour de ses remparts**. Saint-Malo, 1885, 75 p.
- HARVUT, H. **Notice sur les rues , ruelles, promenades, quais, places et fortifications de la ville de Saint-Malo**. Saint-Malo : Impr. malouines, 1884.
- HEMAR, Yves. **Travaux d'architecture**. Strasbourg : éd. d'architecture, d'industrie et d'économie rurale, (c. 1944) In 16, 21 pl.

DOCUMENTATION

Bibliographie (suite)

- HERPIN, E., BOIVIN, L.. **Guide du touriste à Dinard et ses environs**. Rennes : Impr. Simon, 1897, In18.
- HERPIN, Eugène. **Guide Album de la Côte d'Emeraude**. s.l.n.d., 1bs4°, ill.
- HERPIN, Eugène. **L'évolution balnéaire. I-Les casinos**. *La Côte d'Emeraude*, 19 oct. 1904.
- HERPIN, Eugène. **La Côte d'Emeraude , jadis et aujourd'hui**. St Servan:1914. In 16.397 p.
- HERPIN, Eugène. **La Côte d'Emeraude (Saint-Malo, ses souvenirs)**. Rennes : H. Caillièrre, 1894. 1 vol.
- HERPIN, Julien. **Les casinos de Saint-Malo**. *Le Salut*, 18 juillet 1930.
- JOANNE. **St-Malo, Dinard et leurs environs**. Paris : Hachette, 1910, éd. brochée, 14 grav., 3 plans, 5 cartes (collection des Guides Joanne).
- JOANNE, Paul **Itinéraire de la France : Bretagne**. Paris : Hachette, 1896 (revu par Monnier et Monmarché).
- JOANNE, Paul. **Itinéraire de la France : Bretagne**. Paris : Hachette, 1899.
- JOANNE, Paul. **St-Malo, Dinard et leurs environs**. Paris : Hachette, 1896, éd. brochée, 14 grav., 1 carte (collection des Guides Joanne).
- KARL, A.. **France Album n° 6, Ile-et-Vilaine**. arrondissement de Saint-Malo, 32 dessins de A. Karl, Paris : France Album, Imp. Charaire, 1893, 32. pl., ill.
- **La Côte d'Emeraude, journal des intérêts du littoral**. N° 14, 1ère année, 24 septembre 1898.
- **La Gazette de Paramé**, guide des étrangers à Paramé, Saint-Malo, Saint-Servan,
- LAILLER, Dan, LE CUNFF, Louis. **Saint-Malo**. Chateaulin : éditions Jos, 1991.
- LALAING, Madame de. **De Cherbourg à Saint-Nazaire par la plage**. Paris : J. Lefort éd., 1888. IN 4°, 320 p.
- LE LANNOU, M. **Itinéraire de Bretagne**. Paris : Baillière et fils éditeurs, s.d., 2 vol. In 16, ill., 2 cartes dépl.
- LE ROY, Florian. **En passant par la Bretagne**. Planches de P. Péron et de X. Langlais. Paris : éd. des provinces Françaises, 1948. In 8, 269 p.

DOCUMENTATION

Bibliographie (suite)

- LE TIEC, Patrick. **Iconographie de Saint-Malo**. Mémoire de maîtrise d'histoire de l'art, Université de Haute Bretagne, année 1985-86.
- LECOQ Ch. **Statistiques illustrées de la ville et de l'arrondissement de Saint-Malo**. Saint-Malo, 1850, 1 vol.
- LEMOINE, A. **De Saint-Malo au cap Fréhel**. Dinan : Bazouge, 1884.
- LESPAGNOL, André (dir.). **Histoire de St-Malo et du Pays Malouin**. Toulouse : Privat, 1984, 321p, 16 p. de planches (Pays et villes de France).
- LOYER, N. SENE, J. **Naissance des premières stations balnéaires**. *Les Monuments Historiques de la France*, 1978, n°1, p. 41-44.
- MALTE BRUN, Victor Alphonse. **Ille-et-Vilaine, géographie pittoresque, histoire, statistiques, administration**. Bourg en Bresse : éd. du Bastion, 1981.
- MOLINA, E.A. de. **Sensations et horizon, Jersey, Saint-Malo, Royan**. Paris : Per Lamm, 1907. In 16, ill.
- **Normandie , Bretagne, Angleterre, Mont-Saint-Michel, Iles de la Manche. Livret Guide des Chemins de fer de l'Ouest**. Texte et illustrations de E. Alix. 126 dessins, 18 cartes, 12 plans, juillet 1907 (47S48).
- ORAIN, Adolphe. **Géographie pittoresque du département d'Ille-et-Vilaine**. Rennes : impr. Leroy et fils, 1882. In 4°, 482 p., ill. 12 pl., 1 carte.
- *Pays malouin (Le)*, Hebdomadaire de l'arrondissement de St-Malo, Ouest-France. Rubrique **Paramé d'autrefois** par P.A. Pincemin. (depuis juillet 1993).
- PETOUT, Philippe. **Documents sur le premier accroissement de Saint-Malo**. *Annales de la soc. d'hist. et d'archéo. de l'arr. de St-Malo*, 1987, p. 205-218, ill.
- Portefeuille de planches provenant de divers périodiques dont **La Construction Moderne**, et **Monographie des Bâtiments modernes**, par Raguenet.
- PRADERE, O. **Souvenirs des bains de mer de Saint-Malo**, 1874.
- PRAMPAIN, Edouard. **Saint-Malo historique**. Amiens : Piteux frères éd. 1902. In 16, 305 p.

DOCUMENTATION

Bibliographie (suite)

- **Projet d'Aggrandissement de la Ville de Saint-Malo.** Mai 1860, Conseil National. St-Malo : Hamel, 1860.
- ROBIDA, Albert. **La Vieille France.** Textes, dessins et lithographies de Robida. Paris : librairie illustrée, 1892. In4°, 336 p., 40 pl., ill.
- ROBIDOU, B.. **Histoire et Panorama d'un EABu pays, Saint-Malo, St-Servan, Dol, Dinan et leurs environs.** 3e édition, Rennes : Bazouge, 1892, 2 vol.
- ROBIN, Albert **Scènes de la vie malouin.** St-Malo : 1888. Ibs,12.
- ROBUCHON, Jules. **Paysages et monuments de la Bretagne.** Paris : May et Motteroz, 1893-1895.
- ROUILLARD, Dominique. **Le Site Balnéaire.** Liège : Mardaga, 1984, 357 p.
- SCLARESKY, Monique. **La Belle époque de la Côte d'Emeraude.** Rennes : Editions Ouest-France, 1984, 189 p.
- SIMONS. **La Baie de Saint-Malo, de Granville au Cap Fréhel.** Ill. de E. Alix , Paris : Admin. des Guides Simons, 1886, 304 p., ill., 4 planches, 3 cartes.
- SOUQUES, G. **Michelet et Saint-Malo.** *Annales de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Saint-Malo*, année 1978, p. 104-113.
- TOULIER, Bernard. **L'Architecture des bains de mer : un patrimoine marginalisé.** *Revue de l'Art*, 1993, n° 101, p. 32-33.
- TREBUCHET, Léon. **Les Baies de Saint-Malo et de Saint-Brieuc.** Paris : Hénuyer édit., 1893, 1 vol., In 12.
- TULOUP, François. **Saint-Malo et le Clos Poulet. Dictionnaire historique.** Rennes : éd. du cercle de Brocéliande, 1956. 255 p.
- **Union malouine et dinanaise (L'),** microfilm, fonds des périodiques des archives communales de St Malo (années 1866-67).

DOCUMENTATION

Bibliographie (suite)

- VERCOUTERE, A. **L'histoire de Paramé ; station balnéaire.** Conférence à la société d'histoire et d'archéologie de Saint-Malo, *Annales de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Saint-Malo*, 1993, p. 149-163.
- VERCOUTERE, A. **La digue de Saint-Malo, hier et aujourd'hui.** *Annales de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Saint-Malo*, année 1991, p. 327-337.
- **Visages de Saint-Malo : peintures, dessins, estampes.** Saint-Malo : catalogue d'exposition du Musée de Saint-Malo, en hommage à Guy Lachambre. 1976.
- YVON, P.J. **Le Grand Saint-Malo, Dinard, Dinan par La Rance**, Combours : ATIMCO, 1990.

DOCUMENTATION

6 - Chronologie sommaire des bains de mer à Saint-Malo et notice historique

- 1835 : Rapport du Docteur Chapel sur les bains de mer à Saint-Malo.
- 1838 : Création de la Société des Bains de mer de Saint-Malo par M. Midy.
- 1840 : Construction du premier casino de Saint-Malo sur la Grande Grève.
Ouverture d'un casino à Saint-Servan sur la plage des Bas-Sablons.
- 1858 : Visite de Napoléon III à Saint-Malo.
- 1861 : Percement du boulevard Rochebonne reliant le bourg de Paramé à la mer.
- 1864 : Premier train en gare de Saint-Malo.
- 1866 : Création d'un établissement de bains à Rochebonne en Paramé.
Hôtel de la Paix, premier Hôtel à Rochebonne.
- 1868 : Construction du deuxième casino de Saint-Malo.
- 1881 : Création à Paris de la Société Anonyme de La Baie de Saint-Malo-Paramé par le banquier Hébert.
- 1883 : Inauguration du Grand Hôtel et du Casino de Paramé
Début de la construction de la Digue des Dunes.
Construction de villas sur la digue et le long du Boulevard Hébert.
- 1885 : Dissolution de la Société Anonyme de La Baie de Saint-Malo-Paramé.
- 1893 : Ouverture du golf de Paramé-La Guimorais.
- 1895 : Ligne de tramway Saint-Malo-Rothéneuf.
- 1898 : Construction du troisième casino de Saint-Malo par les frères Perret.
- 1902 : Lotissement du Val de Rothéneuf par un notaire Lavallois.
Dernière tranche de la Digue des Dunes.
- 1905 : Destruction d'une partie de la digue et de villas par la tempête d'octobre.
- 1930 : Raccordement de la Digue à la Cale de Rochebonne.
- 1934 : Démolition du Casino de Paramé.
- 1945 : Cité provisoire à Courtoisville et relogement des sinistrés de l'intra-muros dans les villas de Paramé.
- 1967 : Fusion des trois villes Saint-Malo, Paramé et Saint-Servan.

NOTICE HISTORIQUE

La création du premier établissement de bains sur la plage en 1838, puis l'arrivée du chemin de fer en 1864, ouvrent l'ère des bains de mer dans la région malouine. A **Saint-Malo**, les premiers bains de mer s'établissent sur la plage où débouche la porte Saint-Thomas, au pied de l'établissement de bains de mer de la grève de l'Eventail. Les cabines de l'établissement de bains chauds sont remisées sur la cale, à proximité de la place Chateaubriand où se réunit, dans les cafés et autour du kiosque à musique, la société mondaine. La plage de Bon Secours, qui se trouve à l'ouest des fortifications, n'est accessible que par la ville close et comporte également dès 1851 un établissement de bains. Cette plage excentrée a une réputation plus familiale, voire même modeste. La pratique thérapeutique puis ludique des bains de mer à Saint-Malo n'entraîne pas dès l'origine la construction de maisons de villégiature. De 1840 aux années 1870, les premiers touristes sont logés dans des meublés de l'intra-muros ou des auberges traditionnelles. Le Sillon, quartier bordant la plage des bains, reste comme au début du 19^e siècle un quartier industriel, avec d'anciens moulins à vents, fours à chaux, chantiers de construction navale et ateliers. Il faut attendre 1870 pour que les malouins entreprennent la construction de villas en bord de mer sur le Sillon, et que la fonction industrielle du site devienne minoritaire. Un début de villégiature apparaît à Rochebonne en **Paramé** vers 1860, avec la construction de quelques villas pour des familles fortunées sur la pointe de Rochebonne, seul site escarpé de la plage. Le lancement effectif de la station balnéaire a lieu en 1881, date de la création de la Société Anonyme de la Baie de St-Malo-Paramé, gérée par Hébert et des actionnaires parisiens du monde des affaires ou du journalisme. Cette société finance la construction d'un lotissement sur 30 hectares de dunes, structuré autour d'un casino et d'un grand hôtel. Les actionnaires s'y octroient des lots divisés selon un schéma standard peu élaboré, plus ou moins régulier au gré de la topographie et de l'orientation par rapport à la mer. Les lots sont construits puis revendus ou loués. Environ un millier de villas et une cinquantaine d'hôtels ou pensions de famille sont édifiés entre 1881 et 1890, aux abords de la mer, sur la digue et les boulevards structurants de l'intérieur. Sur le territoire paraméen, la villégiature modifie totalement le paysage, en transformant les dunes vierges en quartier densément bâti, structurés par des boulevards rectilignes et des repères comme les places ou les casinos. Les habitudes de locaux changent également, de nombreux paysans s'improvisant maître d'hôtel ou gérant d'un bureau des bains. Vers l'est, l'urbanisation progresse sur le littoral, le long de la ligne de tramway inaugurée en 1895. Les commanditaires ne sont plus parisiens mais issus de la bourgeoisie régionale (Rennes, Laval, Le Mans). Vers le sud, dans la commune de **Saint-Servan**, la villégiature se superpose discrètement aux activités antérieures. Un casino est construit en 1840 aux Bas-Sablons, mais il s'agit davantage d'une maison de réunion. Des villas éparses occupent les falaises boisées aux abords des grèves sur la Rance. L'urbanisation reste soutenue jusqu'à la première guerre mondiale, entretenue par la concurrence acharnée entre les stations de la Côte d'Emeraude à la Belle Epoque. Dans les années 1920, de nombreux équipements cessent leur activité, en raison d'une baisse importante de la fréquentation estivale. Le tramway, le casino de Paramé, et le golf disparaissent, faute de rentabilité. L'entre-deux-guerres voit le développement de quartiers résidentiels limitrophes des quartiers balnéaires, caractérisés par des constructions modestes et habitées à l'année. Les quartiers balnéaires n'échappent pas aux bombardements de 1944, mais sont relativement épargnés. De nombreuses villas servent à reloger les malouins au lendemain de la seconde guerre mondiale.

7 - Les dossiers d'Ensemble, approche méthodologique

La présente étude thématique prend en compte non seulement les constructions liées à la villégiature, mais aussi les grandes étapes de l'urbanisation des stations ou quartiers balnéaires. Les dossiers d'ensemble permettent ainsi d'analyser les unités urbanistiques homogènes, qui se répartissent en deux catégories. Tout d'abord, les ensembles *de surface*, c'est-à-dire des zones à forte identité pour l'étude du patrimoine balnéaire, comme par exemple le lotissement concerté d'Hébert de part et d'autre du boulevard éponyme. Ensuite, les ensembles *linéaires*, particulièrement structurants dans la station de villégiature : le réseau du tramway de Saint-Malo à Rothéneuf, reliant un point à un autre, le réseau des boulevards... Chaque dossier d'ensemble ouvert correspond à une portion de terrain étudiée dans ses occupations successives, agrandissements, démolitions et remplacements. La prise en compte d'un ensemble de parcelles (et non plus d'une parcelle unique) vise à mettre en évidence les relations entre les différents espaces au niveau de la ville.

Dossiers d'Ensemble pour l'étude du patrimoine balnéaire de la ville de Saint-Malo :

VILLE :

*SAINT MALO
SAINT SERVAN
PARAMÉ-ROTHENEUF*

QUARTIER :

*PARAMÉ BOURG
DE LA POINTE DE ROCHEBONNE
LE SILLON
LES FOURS A CHAUX
LE HAVRE DE ROTHENEUF
LES BAS SABLONS*

LOTISSEMENT CONCERTÉ :

*LOTISSEMENT DE LA BAIE DE PARAMÉ SAINT MALO
LOTISSEMENT FUENTES
LOTISSEMENT AUSCHER-FRANGEUL
LOTISSEMENT DU VAL DE ROTHÉNEUF*

CITÉ :

CITÉ DES BAINS

BOULEVARD :

*ROCHEBONNE
CHATEAUBRIAND
HEBERT
DOUVILLE*

ENSEMBLE DU GENIE CIVIL

DIGUES DES DUNES, DES BAS SABLONS

PROMENADE :

DE LA CITÉ D'ALETH

ROUTE :

CHAUSSÉE DU SILLON

VOIE FERRÉE :

DU TRAMWAY DE SAINT MALO À ROTHÉNEUF

a - Les ensembles urbains de Saint-Malo

VILLE				ville de Saint- Malo			
ENCEINTE	Remparts	octroi	Forts maritimes				
VILLAGE ou SECTEUR URBAIN	Centre Intra- Muros						
QUARTIER		quartier de Coupe- Gorge			Rocabey	gare	
CITÉ ou LOTISSEMENT							Lotissement Fuentes
ROUTE							Le Sillon
RUE ou PLACE	esplanade Saint-Vincent	Rue de Courtois- ville		Voirie			

Identifié

Etudié

b - Les ensembles urbains de Paramé-Rothéneuf

VILLE			Ville de Paramé			
ENCEINTE		octroi				
VILLAGE ou SECTEUR URBAIN	Centre bourg			Les Mielles	Le Minihic	Rothéneuf
QUARTIER		quartier de Coupe- Gorge	Rochebonne		Le Pont	Le Val Le Hâvre
CITÉ ou LOTISSEMENT			Cité des Bains	Lotissement de la Baie de St- Malo-Paramé	Lotissement Auscher et Frangoul	Lotissement du Val de Rothéneuf
RUE ou PLACE		Boulevard Chateau- briand	Boulevard Rochebonne Rue des bains	Boulevard Hébert		Place du Val

c - Les ensembles urbains de Saint-Servan

VILLE			ville de Saint- Servan		
ENCEINTE		Fort d'Aleth		Fort du Naye	
VILLAGE Ou SECTEUR URBAIN	La Ville Haute				Le Rosais
QUARTIER		Quartier de la Cité		Quartier des Bas- Sablons Quai Trichet	Grève des fours à chaux
CITÉ ou LOTISSEMENT					
RUE ou PLACE	Rue Dreux Boulevard Douville	Promenade de la Corniche		Rue des Bas- Sablons	Boulevard du Rosais

Identifié

Etudié

8 - Les Dossiers Collectifs, approche méthodologique et familles étudiées hors dossiers

Les dossiers collectifs permettent d'analyser, par familles d'édifices, les caractéristiques typomorphologiques d'un corpus. Les dossiers collectifs rendent compte du repérage, ainsi que de la pertinence des sélections. L'étude de la station balnéaire de Saint-Malo-Paramé a permis de constituer plusieurs dossiers collectifs (dossiers identifiés*, dossiers ouverts *en italique*), allant des maisons de villégiature (plus d'un millier recensées) aux casinos (une dizaine dans l'agglomération entre 1840 et 1960) :

<i>Famille d'édifice</i>	Nombre d'unité dans la famille	Nature du dossier
CASINOS *	9	Identifié
ÉTABLISSEMENTS DE BAINS *	10	Identifié
LOTISSEMENTS *	6	Identifié
MAISONS (et immeubles)	1265	Étudié (voir dossier)
HÔTELS DE VOYAGEURS	35	Étudié (voir dossier)
MAGASINS DE COMMERCE	76	Étudié (voir dossier)

a - Les casinos

Casino en place (1)
Casino détruit (8)
Casino classé MH (0)
Recensement : étudié : 4 repéré : 1

Parties constituant : COUR, JARDIN
Matériaux :
Gros-œuvre : BOIS, GRANITE, MOELLON, ENDUIT
Couverture : BOIS, ZINC, ARDOISE

Etages : ETAGE DE SOUBASSEMENT, ETAGES CARRES(1), ETAGE DE COMBLE

Couverture : TOIT A LONGS PANS BRISES, TOIT EN PAVILLON, TOIT A LONGS PANS

Typologie : PLAN RECTANGULAIRE (1ers casinos), PLAN EN T (casino de Paramé, casino Perret)

Sur les neuf casinos construits dans l'agglomération malouine entre 1838 et 1960, un seul subsiste aujourd'hui (Casino et Palais des Congrès dit Palais du Grand Large, 1953, Arretche et Auffret arch.). Le recours aux sources historiques a donc été indispensable pour analyser ce type d'édifice public particulier aux stations balnéaires. En effet, une loi de 1806 interdit les jeux de hasard dans toute la France, à l'exception des lieux où il existent des eaux minérales, et pendant la saison des eaux seulement. Les stations balnéaires sont donc autorisées à ouvrir ce type d'établissement, moyennant une autorisation préfectorale renouvelée chaque année.

Au milieu du 19^e siècle, le casino jouit d'une valeur symbolique forte, car, par son architecture et son implantation au cœur de la station, il permet de fonder la renommée d'un site. Sur la Côte d'Émeraude, seules les stations de Dinard, Paramé et Saint-Malo sont dotées d'un casino, et sont donc dignes de rivaliser avec les grandes stations normandes ou de la côte atlantique.

a - CASINOS (suite)

- IMPLANTATION

Qu'il soit situé sur la digue (casino de Paramé) ou bien en vue sur un quai (casino de Saint-Malo), le casino est le cœur d'une station, il structure les repères spatiaux des estivants. Cette situation privilégiée en fait l'élément central de la station, visible de loin, comme un repère sur la digue promenade. Le premier et le deuxième casinos de Saint-Malo achèvent la perspective du Sillon, reliant la ville fortifiée à la station nouvelle. Le casino est le plus souvent en bordure de plage, ou séparé de la plage par un boulevard ou une promenade, avec un accès direct à la grève et à l'établissement de bains.

- COMPOSITION D'ENSEMBLE

La parcelle qui accueille le casino est délimitée de façon à ménager des espaces libres autour de la construction. Ces espaces de circulation extérieure sont indispensables pour conférer à la construction un caractère monumental. A Saint-Malo, cet espace libre est un square de forme rectangulaire, avec une statue de Chateaubriand par Millet. A Paramé, la façade sud du casino donne sur un parc commun à celui du Grand Hôtel.

Le plan rectangulaire agrémenté de pavillons latéraux est le plus utilisé dans l'agglomération malouine (deuxième et troisième casinos de Saint-Malo). Ce type de plan est lié à la forme rectangulaire de la parcelle du Sillon, allongée entre la mer au nord et les bassins du port de commerce au sud. Le casino des frères A. et G. Perret de 1898 adopte également ce plan. L'un des côtés du rectangle est augmenté en son extrémité d'une rotonde semi-circulaire. Les pavillons abritent les salles de petits chevaux et le cercle. L'entrée se fait par le côté, à l'angle interne des pavillons latéraux. La rotonde est une constante dans les casinos, elle est aux édifices publics ce que le bow-window est à la villa. Elle permet de multiplier les points de vue possible sur la mer et à Saint-Malo sur les remparts de la ville close.

Le plan adopté pour le casino de Paramé se rapproche davantage du modèle en vigueur dans les stations balnéaires à la fin du 19^e siècle. Le plan symétrique en T permet de dédoubler la circulation entre le front de mer et le côté jardin. Deux entrées sont possibles, donnant directement accès aux salles de jeux occupant les ailes et pavillons latéraux. Chaque aile abrite une fonction bien distincte (jeux, conversation, restauration...).

Les parties constituantes des casinos sont relativement réduites voire absentes. En général, les espaces de services sont contenues dans le soubassement. On trouve le plus souvent un jardin aménagé et un mur de clôture, qui permet de recréer un environnement verdoyant au beau milieu d'une ville nouvelle au tissu urbain très dense. L'illusion ainsi créée, accentuée par la perspective des avenues bordées d'arbres, renforce l'image du casino comme un lieu féerique et d'amusement. A Saint-Malo, des bâtiments annexes pour l'administration sont édifiés sur la partie sud de la parcelle (3^e casino de 1898). A Paramé, un kiosque est édifié au début du siècle entre le casino et l'hôtel, dans le prolongement de l'avenue du casino.

a - CASINOS (suite)

-MATÉRIAUX ET MISE EN OEUVRE

Les fondations des casinos sont établies sur du sable, une fois dégagés les éventuels blocs de granite du sol. Le matériau du gros-oeuvre utilisé pour les premiers casinos en France est le bois. Ce matériau léger permet d'édifier des constructions démontables et bon marché en un temps record. A Saint-Malo, le second casino de 1868 suit cette règle, cédant à la mode des constructions en bois de style chalets pittoresques. Au tournant du siècle, les constructions en dur se multiplient, notamment en raison de l'allègement des contraintes de zones *non aedificandi* en terrain militaire. En 1883, le casino de Paramé est construit en granite et recouvert d'un enduit peint en blanc par bandes alternées. Quelques années plus tard, le Grand Casino de Saint-Malo (1898) impose des matériaux plus robustes, comme le ciment armé (plancher haut du sous-sol qui forme la terrasse semi-circulaire).

- STRUCTURE

La structure des divisions suit le plan au sol, rectangulaire ou en T. A Paramé, la partie transversale du T comporte au centre une salle de théâtre et de part et d'autre le foyer et la salle des petits chevaux. En dehors des divisions entre les salles aux fonctions différenciées, il y a très peu de divisions internes. En effet, le principe architectural du casino repose sur une communication aisée entre les différents lieux de divertissement.

- ÉLEVATION

Deux types d'élévation sont présents à Saint-Malo : les casinos sans étage et les casinos à étages. Les deux premiers casinos de Saint-Malo et le casino de Paramé sont construits sur une très large base, avec la totalité des salles en rez-de-chaussée. A Saint-Malo, un toit à longs pans bordé de verrières surmonte la pièce centrale. On peut accéder de l'intérieur à une terrasse au niveau de la toiture. Le casino de Paramé est lui aussi composé de pièces en rez-de-chaussée, avec, pour les trois pavillons de grandes baies surmontées de lucarnes, destinées à éclairer les salles de spectacle. Le troisième casino de Saint-Malo est quant à lui un édifice complexe avec de nombreux étages. La façade sur le square comporte un rez-de-chaussée surélevé, un étage carré et un étage de comble. Le dôme qui orne la construction en son centre présente deux niveaux d'ouverture qui permettent d'éclairer la salle de théâtre.

Dans tous les cas, le jeu sur les ouvertures est complexe. Le rôle des fenêtres dans l'éclairage zénithal des salles de spectacle semble être une préoccupation primordiale. Les baies du rez-de-chaussée sont agrémentées de galeries où pouvaient circuler les clients : galerie en façade sur mer pour le casino de Paramé, galerie donnant sur le square pour le casino de Saint-Malo.

Le décor en façade varie considérablement d'un édifice à l'autre : pour le casino en bois de Saint-Malo (deuxième casino), le décor en façade se réduit à des frontons triangulaires sur les baies du premier niveau et un lambrequin sur le pignon du toit en verrière. A Paramé, un décor plus visible donne à la construction l'importance d'un édifice phare : la façade est ornée de rayures horizontales formées par une alternance d'enduit et de pierre brute.

a - CASINOS (suite)

- COUVERTURE

La forme de la couverture est conditionnée par la taille de l'édifice. Les deux premiers casinos de Saint-Malo, de petite taille, ont une toiture à longs pans ne jouant aucun rôle dans l'ornement de la silhouette. En revanche, les édifices de grandes tailles jouent sur les formes des toitures pour conférer une plus grande prestance. Le casino de Paramé comporte une toiture centrale en pavillon et deux toitures latérales en croupe. Le pavillon central est un peu plus haut que les pavillons latéraux pour donner davantage de prestige à l'ensemble somme toute relativement bas. Le Grand Casino Municipal de Saint-Malo comporte un toit central en dôme, recouvrant la salle de théâtre. Ce toit comporte de multiples lucarnes en couronne, ainsi qu'un belvédère surmonté d'un porte-drapeau. Le dôme est en bois avec des tirants en fer. La toiture recouvrant la grande salle et le bar est à longs pans, elle aussi percée de lucarnes. Le matériau employé est le zinc pour les édifices en bois et l'ardoise pour les édifices postérieurs.

-DISTRIBUTION INTÉRIEURE

Les divisions intérieures soulignent le caractère pluri-fonctionnel du programme architectural des casinos dès la seconde moitié du 19^e siècle. Les divisions doivent abriter de nombreux salons, espaces de déambulation, cercles, salle de lecture, de théâtre, mais aussi des cafés et des restaurants. La clientèle ne se limitant pas aux seuls joueurs, la distribution doit ménager des espaces pour la famille tout entière. En outre, l'aspect à la fois fermé (accès réservé aux abonnés) et ouvert (lieu de festivités et de rencontres) du casino se retranscrit sur la distribution intérieure.

Le soubassement est souvent occupé par les dépendances : cuisines, garde-manger, économat, loges des figurants, choristes, loges d'artistes...Au rez-de-chaussée, on trouve les grands espaces d'accueil, comme la salle de bals et la salle de théâtre, souvent voisines l'une de l'autre. Un espace intermédiaire sépare les deux grandes salles. Des galeries permettent de déambuler sans avoir à passer de portes d'un bout à l'autre du casino. Cet espace fait office de promenoir. C'est dans ces galeries que donnent les deux principaux escaliers de distribution extérieurs. Les petites salles se répartissent aux extrémités du plan. La salle des petits chevaux est ouverte sur la salle de théâtre tandis que le cercle des jeux est fermé et accessible par deux portes latérales. L'évolution de la distribution intérieure des casinos est très rapide. Il arrive qu'un établissement soit remanié moins de 5 ans après sa construction. L'évolution tend à s'adapter à une demande plus grande en matière de circulation d'un espace à l'autre. Mais là où l'évolution par rapport à la mode est la plus sensible, c'est dans le domaine du style de décoration. Le casino est un type architectural particulièrement perméable aux modes.

Si les formes globales ont des constantes (le pavillon et la recherche de symétrie/ la tour, le campanile, le minaret/ la rotonde externe...), la décoration intérieure est elle très fluctuante.

- Casinos étudiés à Saint-Malo : situation, maîtrise d'oeuvre et d'ouvrage

	Situation	Dates constr. et démol.	Maître d'ouvrage	Maître d'oeuvre
1er Casino de St-Malo	Front de mer, l'Eventail	c. 1838 d. 1935	Société des bains de mer de St-Malo	Peynaud arch.
2è Casino de St-Malo	Front de mer, Sillon, entre la plage et les bassins du port	c. 1868 d. 1898	Société des bains de mer de St-Malo	
3è Casino de St-Malo, dit Grand Casino Municipal	Front de mer, Sillon, entre la plage et les bassins du port	c. 1899 d. 1944	Ville de Saint-Malo	A. et G. Perret arch.
Casino de St-Servan	Front de mer	c. 1840 d. 1938		
Grand Casino de Paramé	Front de mer, face à l'épi de la Hoguette	c. 1883 d. 1937	Société anonyme de la Baie de St-Malo-Paramé	Pigault arch.
Kursaal Rochebonne	Proximité de la mer	c. 1908		
Salle de jeux de l'Hôtel de la Paix	Front de mer	c. 1939	Villalon, agent immobilier	
Casino de la conchée	en ville	c. 1946 d. 1966	M. Conan, particulier	Gautier R. architecte. Auffret et Hardion arch. (façade, 1951)
Casino provisoire	Front de mer, Sillon, entre la plage et les bassins du port	c. 1946 d. 1952	Ministère de la reconstruction	
Palais du Grand Large	Front de mer, Sillon, entre la plage et les bassins du port	c. 1953	Ville de Saint-Malo	Auffret H. arch.

FICHE SIGNALÉTIQUE CASINOS

DÉNOMINATION	ADRESSE CADA	HISTORIQUE	En Place	Détruit	Repér é	Sélec- tionné
<i>1- 1er Casino de Saint-Malo et établissement de bains chauds</i>	Cale de l'éventail 1982 AI	Etablissement de bains chauds et premier casino, inauguré en 1838, à l'initiative de la SA des bains de mer de St-Malo : " petit mais élégant aux murs blancs et aux volets verts ". Agrandissement en 1849. Devient un établissement de bains chauds à part entière en 1868. L'édifice est réaménagé intérieurement en 1922. Il est détruit en 1935.		+		
<i>2^{ème} Casino de Saint-Malo</i>	1 quai Duguay Trouin, 2 chaussée du Sillon 1982 AI 170	Casino construit en 1868, en brique et bois Détruit en 1898.		+		
<i>3^{ème} Casino dit Grand Casino Municipal de Saint-Malo</i>	Idem	Construit en 1899 (inauguration du 12 juillet 1899) selon les plans des frères Perret " en style chalet ". Poivrel entrepreneur à Rennes, Sporrer sculpteur à Paris. L'établissement est agrandi en 1925 Bombardé en 1944.		+		+

FICHE SIGNALÉTIQUE CASINOS (suite)

DÉNOMINATION	ADRESSE CADA	HISTORIQUE	En Place	Détruit	Repéré	Sélectio nné
<i>Palais du Grand Large et Casino de Saint- Malo</i>	Idem	Construit entre 1953 et 1956 par Auffret et Arretche architectes.	+		+	
<i>2- Casino de Paramé</i>	1-5 avenue du Québec 1982 A 365-383	Construit entre 1881 et 1883 sur les plans de Pigault architecte, pour la SA de St-Malo-Paramé qui en cédera la gestion à Bias et Cie dès 1886. Détruit en 1937.		+		+
<i>3- Casino de la Conchée</i>	Boulevard Chateaubriand 1982 A 341	Construit en 1946 pour Mr Cohan. Fermé en 1956. Détruit en 1957 Gautier R? architecte.		+		
<i>4- Kursaal de Rochebonne</i>	95 boulevard Rochebonne 1982 A 176	Café construit en 1902 en prolongement de l'hôtel de l'Océan et transformé en salle de jeux en 1908.		+		
<i>5- Salle de jeux de l'hôtel de la Paix</i>	Rue de la Plage 1982 H	Salle de jeux aménagée dans l'hôtel de la Paix en 1939 par Villalon agent immobilier.	+			
<i>6- Casino de Saint- Servan</i>	Place Monseigneur Duchesne 1982 BM 84	Ouvre en 1840 Détruit		+		

Les numéros renvoient aux cartes de localisation des casinos, pl. I , en fin de dossier Généralités).

DOCUMENTATION

a - DOSSIER CASINOS (suite)

Bibliographie :

- **Casino municipal de Saint-Malo.** *La Construction Moderne*, 3 mars 1900. Planches 52, 53, 54. [Le grand Casino municipal de Saint-Malo, dont nous donnons les dessins, est situé sur l'emplacement de l'ancien casino qui s'élevait en dehors des murailles de la ville, en face de la porte Saint-Vincent, entre la mer et le bassin à flots, et dont la reconstruction fut décidée après la saison de 1898 (...). Aussitôt cette reconstruction décidée, les plans furent dressés par MM A. et G. Perret, architectes à Paris, et les travaux commencèrent le 9 novembre de la même année ; ils furent poussés avec une activité telle que le casino put être inauguré le 12 juillet 1899. La construction avait duré 9 mois sur lesquels deux furent perdus par suite des mauvais temps ; la mer soulevée par la tempête, envahit plusieurs fois les fondations. Sept mois suffirent donc pour élever cette construction qui couvre deux mille cinq cents mètres bâtis et dont le plus haut point atteint trente-cinq mètres de hauteur.

Le sol sur lequel est construit le casino ayant été remblayé il y a environ quarante ans par le Génie sur une hauteur de deux mètres cinquante, les ingénieurs employèrent à cet effet des petits blocs de granit qu'il fallut extraire sous toute la surface du casino pour établir ses fondations sur le sable. Des sondages fait à l'avance avaient d'ailleurs révélé la présence de ce granit aux architectes, qui composèrent leur projet en vue de son emploi pour la construction, aussi bien en fondation qu'en élévation à l'intérieur et en façade. Pour les façades, le moellon granitique fut taillé pour constituer les tableaux de baies et les angles, les remplissages étant tout moellon brut jointoyé au ciment. Cette pierre avec le bois apparent, sont les matériaux presque exclusivement employés.

Les douze fûts de colonnes des portiques sont en granit monolithe; les chapiteaux qui agrafent ces fûts à la sablière du comble sont en bronze. Le plancher haut du bar américain (sous-sol), qui forme la terrasse semi-circulaire du café, est en ciment armé ; il couvre sans point d'appui, une surface de trois cents mètres (...).]

- CHABILLAND, Nathalie. **Les Casinos : définition d'un type d'architecture balnéaire (1850-1950).** Mémoire de maîtrise d'histoire de l'art, Paris IV, 1992.

- FRAMPTON, Kenneth. **Modern architecture, a critical history**, London : Thames and Hudson Ltd, 1980, p. 105.

- LE COUEDIC, Daniel. **Les Architectes et l'idée bretonne, 1904-1945.** Rennes : SHAB-AMAB, 1995, 900 p., p. 165-171.

- TOULIER, Bernard. **Les casinos de la Côte Basque. Biarritz, le casino, 1929-1994**, Paris : IFA, Norma, 1994, p. 13-38.

b - Les établissements de bains

Premier établissement de bains de l'agglomération : 1839, Saint-Malo

Mise en service des cabines de bains mobiles sur la grève : 1830, grève de l'Eventail; 1857 plage des Fours à chaux, 1860 Rochebonne.

Edifices repérés : 1 (hors chronologie, 1957)

Edifices sélectionnés : 3

Edifices détruits : 9

Total établissements de bains (en dur et provisoire) dans l'agglomération : 10

Dates portées : 0

Liste des oeuvres signées : 1

De tous les établissements de bains ayant existé dans la station de Saint-Malo, aucun ne subsiste aujourd'hui. Ce type d'établissement est en effet caractérisé à Saint-Malo par la modestie de son architecture et par son caractère provisoire. Il en va différemment dans d'autres stations du littoral national, comme Dieppe, Deauville ou Dinard, où les établissements de bains sont des constructions complexes, aux fonctions de balnéothérapie développées, et s'apparentant ainsi aux thermes antiques. Pour étudier ce type d'édifice balnéaire modeste à Saint-Malo et hélas détruit, il faut se reporter aux sources, qui sont nombreuses et permettent de dresser une typologie historique de ce type d'établissement balnéaire. Très vite, l'étude des établissements de bains en dur se mêlent à celle des cabines mobiles, dont le regroupement temporaire sur la plage justifie l'appellation d'établissement de bains froids. Les documents figurés instructifs sur les cabines et établissements de bains sont les gravures de la fin du siècle dernier (Maugendre et illustrations des guides touristiques), les photographies issues de collections privées et les cartes postales anciennes. Les archives photographiques sont particulièrement utiles pour l'étude des bains de mer, dont le pittoresque se prête tout particulièrement à des prises de vues de la plage. En outre, la fréquentation des plages par une clientèle mondaine attire les photographes professionnels trouvant là un marché florissant. Ces photographies sont encore pour la plupart conservées dans des albums de famille chez les particuliers.

On se gardera de séparer systématiquement les établissements de bains des casinos, car ces deux bâtiments assurent souvent au départ une seule et même fonction : la prise des bains dans un cadre élaboré (couvert, et non directement sur la plage). Ce n'est qu'après le Second Empire qu'une séparation des fonctions s'opère entre l'établissement de bains et le casino. L'absence d'un de ces deux équipements, ou pire des deux, est un désavantage certain pour une station, et est transcrit dans les guides en terme de vide et de manque. La station de Rothéneuf par exemple ne possède ni casino ni établissement de bains, ce qui fait d'elle « *une plage familiale (...), le dernier faubourg de Paramé (...), une station agréable pour les personnes qui veulent le calme.* » (1886, Guide des Familles aux Bains de Mer).

b - Les établissements de bains (suite)

L'étude conjointe des établissements de bains en dur (dit établissement de bains chauds) et des cabines de bains (dit établissements de bains froids) s'impose à Saint-Malo par le fait que les cabines mobiles sont la prolongation sur la grève et jusqu'à la mer de l'établissement de bains de mer en baignoires chauffées. La cabine de bains n'est pas un édifice à part entière, mais un édicule où l'on se déshabille avant le bain en piscine, les bains de mer ou les bains douches.

Les établissements en dur construits en front de mer dès 1840 à Saint-Malo proposent des bains de mer chauds dans des salles équipées de baignoires, comme dans les thermes antiques.

Ces établissements de bains en dur font l'objet d'un impôt foncier, et sont donc identifiables dans les registres des matrices cadastrales. A Saint-Malo, seul un établissement de bains, chauds a une fonction thérapeutique (l'établissement de bains de la Grande Grève à Saint-Malo, contrairement à celui des Bas-Sablons, simple salle de réunion). Les soins proposés vont des bains d'eau douce et d'eau de mer aux bains de son et aux eaux douces chauffées.

Les établissements de bains froids apparaissent plus tardivement, en 1860, avec la pratique des bains à la lame (directement dans l'eau). On distingue sur la Côte d'Emeraude deux types de cabines, selon que la construction est fixe ou mobile. Chronologiquement, les cabines de bains mobiles sont les plus anciennes, et permettent de répondre rapidement à la demande saisonnière des villégiateurs. Ces cabines de bains installées directement sur la plage permettent de pratiquer le bain à la lame à l'abri des regards. Ce sont des petites cabanes sur roues traînées par des chevaux. Des bains de pieds chauds sont proposés grâce à un appareil roulant et chauffant avec une cheminée. A Paramé, le premier établissement de bains date des années 1860, il précède donc le développement de la station par la Société Civile d'Hébert. Contrairement à Saint-Malo, la station de Paramé ne possède pas de bains chauds.

Les cabines de bains sont le témoignage d'un véritable changement en terme d'occupation de la plage durant la seconde moitié du 19^e siècle. Comme pour une oeuvre d'architecture, leur forme évolue avec le temps, s'adapte autant aux nouveaux matériaux qu'aux souhaits de la clientèle. A Saint-Malo, la présence d'industries sur le Sillon permet de se fournir directement en bois et en toile de voile. L'abandon du mode de traction à cheval entraîne l'installation de cabines en bois fixes, posées sur la plage au début de la saison et remisées en hiver aux abords de la plage. Simultanément, les cabines à couverture en toile et les tentes (souvent faites avec des voiles de bateau usagées) abritant un banc en osier sont proposées à prix réduit, et démontables quotidiennement.

Les cabines de bains fixes sont pour leur part plus récentes. En effet, elles sont édifiées dans l'entre-deux-guerres ou dans les années 1950, à un moment où l'amélioration du confort des baigneurs permet de reconquérir la clientèle après la crise des années 1930 (Construction des cabines de bains de Rochebonne en 1957, « Les Mouettes » Morcrette architecte).

b - Les établissements de bains (suite)

Les exploitants de bains de l'agglomération malouine exercent, comme dans toutes les stations balnéaires françaises d'alors, une activité privée, en vertu de la loi du 28 octobre 1790. Cette loi précise que la location de portions du littoral pour les bains de mer saisonniers a lieu par voie d'adjudication avec publicité et concurrence. En Ille-et-Vilaine, de nombreux conflits surviennent entre les maîtres baigneurs privés à propos de la division des plages en zones réservées. Pour réglementer une activité de plus en plus lucrative, un arrêté préfectoral de 1879 transfère donc le droit de faire circuler des cabines à la commune (Loi du 20 décembre 1872 qui autorise au profit de l'Etat la perception de redevance à titre d'occupation temporaire ou de location de plage). L'arrêté stipule que les communes du littoral sont désormais autorisées à faire circuler les cabanes et le matériel nécessaire aux bains de mer sur la grève. Dans la pratique, les communes cèdent leur droit à des tiers, en restant soumise à une redevance annuelle. Le montant de cette redevance est fixé au moyen d'un pourcentage des produits bruts encaissés à raison des sous-locations ou concessions accordées. Elle est fixée au cas par cas, selon la situation de la plage et ses possibilités de développement.

Les concessionnaires privés répertoriés dans les trois villes entre 1870 et 1920 nous indiquent une profession saisonnière et très féminisée, réservée semble-t-il aux veuves ou épouses de commerçants (veuve Cardinal à Bon Secours, veuve Grimault sur le Sillon, veuve Blanchard et Dame Tirel aux Bas-Sablons...). De nombreux établissements de bains froids verront le jour sur les plages de l'agglomération, à l'initiative de concessionnaires comme des hôteliers (Besnier à Paramé), des agents immobiliers (Brouard sur le Sillon) ou des veuves (Cardinal à Saint-Malo, Lebrujean à Saint-Servan). Il semble qu'après le premier conflit mondial, la location des cabines de bains se concentre sur deux sites majeurs, le Grand Hôtel de Paramé et la Porte Saint-Thomas en Saint-Malo, tandis que les petits établissements satellites périclitent.

b - Les établissements de bains (suite)

IMPLANTATION

Le dénominateur commun des établissements de bains est d'être situé en front de mer ou directement sur la plage. Cette situation sur le domaine public maritime implique une réglementation de construction et de fonctionnement très précise émanant de l'Etat.

Les cabines de bains roulantes permettent de suivre les mouvements de la mer tout en assurant au touriste l'intimité dont il a besoin pour se baigner.

STRUCTURE

L'édifice présente un volume cubique simple, souvent sans étage. Le toit en ardoise ou en zinc est à deux versants. L'établissement de bains de Saint-Malo (1839), de loin le plus élaboré, est ainsi décrit par son architecte M. Peynaud :

« Il se compose d'un rez-de-chaussée, comprenant un salon de compagnie au centre, à l'extrémité est, un salon de jeu, séparé du premier par une simple cloison pouvant s'ouvrir à volonté et ne formant alors qu'une seule pièce de 12 mètres de longueur sur 8 de large. A l'extrémité ouest, une petite pièce circulaire pouvant servir à la distribution de rafraîchissements est précédée de deux cabinets pour les dames, séparés par le vestibule qui mène au salon, et où se trouve un escalier conduisant à une petite cuisine souterraine et au pavillon que surmonte le bâtiment. Un mur, à hauteur d'appui, surmonté d'une claire voie, renfermera une petite cour de 6 mètres de profondeur sur toute la longueur de la façade de l'établissement et le séparera de la voie publique, moins élevée d'ailleurs de plus d'un mètre¹ ».

¹-ACSM, Délibérations Municipales , N°23.

b - DOSSIER établissement de bains (suite)

FICHE SIGNALÉTIQUE ÉTABLISSEMENTS DE BAINS

DENO	ADRESSE CADA	HISTORIQUE	Re pé ré	Séle ction né	Observations
<i>Etablissement de bains dit casino dit établissement de bains chauds de Saint-Malo</i>	Cale de l'éventail 1982 AI 2c	Etablissement construit entre 1838 et 1839, à l'initiative des actionnaires de la SA des bains de mer de St-Malo. Peynaud, architecte. Augmentation de construction en 1849. Devient un établissement de bains chauds à part entière en 1868. L'édifice est réaménagé intérieurement en 1922. Il est détruit en 1935.		+	Le seul établissement de bains de St-Malo ayant une réelle fonction thérapeutique. On y trouve : « des bains hydrothérapiques à l'eau douce et à l'eau de mer ». (UMD, 1864).
<i>Etablissement de bains de la Société des Bains de mer de St-Malo</i>	La grande grève	La société des bains de St-Malo obtient l'autorisation préfectorale de faire circuler des cabanes et du matériel en juillet 1873. La redevance annuelle est de 30 francs.			« Le permissionnaire ne pourra en aucun cas empêcher le passage des voitures allant au Fort Royal, ni gêner les manœuvres et revues de la troupe qui peuvent avoir lieu sur la plage ». (A.D. Ille- et-Vilaine, 4S23, année 1881).
<i>Etablissement de bains de M. Grimault à St- Malo</i>	Le Sillon et la grève	Le bureau de location et les cabines roulantes constituant cet établissement sont installées sur la grande grève au début du 20 ^e siècle.			
<i>Etablissement de bains de M. Brouard à St- Malo</i>	Le Sillon	Le bureau de location et les cabines roulantes constituant cet établissement sont installées sur la plage du Sillon en 1923. Le bureau des bains est démoli en 1930.			Brouard est alors agent immobilier à St- Malo, avenue Pasteur, villa Ker Sablons.
<i>Etablissement de bains de Mme Veuve Cardinal A St-Malo</i>	Plage de Bon- Secours	Bureau des bains abritant 6 cabines fixes, 20 cabines mobiles en bois et des tentes de bains installé pour la saison dès 1881.			Nécessité de consulter le service de la Marine pour les baraques installées de façon permanente sur le rivage

SAINT-MALO
GÉNÉRALITÉS

FICHE SIGNALÉTIQUE ÉTABLISSEMENTS DE BAINS (suite)

DENO	ADRESSE CADA	HISTORIQUE	Rep éré	Détr uit	Sélecti onné	Observations
<i>Etablissement de bains de MM. Foucault et Courtel à Paramé</i>	Rochebonne	Etablissement de bains créé en 1873 sur la grève des vieux bains de Rochebonne. L'établissement de bains dépend de l'hôtel de l'Océan.		+		Partage de la plage de Rochebonne entre deux maîtres baigneurs, Foucault et Besnier à l'amiable jusqu'en 1878. La commune délimite en 1881 les zones d'exploitation respectives des deux exploitants. (A.D. Ille-et-Vilaine, 4S23, année 1881).
<i>Etablissement de bains de M. Besnier à Paramé</i>	Rochebonne	Premier établissement de bains de Paramé (autorisation préfectorale du 5 avril 1866) dépendant de l'hôtel de La Paix et Quic en Groigne.	+		+	Litige entre les maîtres baigneurs et les riverains à propos du stationnement des cabines à marée haute sur le boulevard Rochebonne. Voir : A.D. Ille-et-Vilaine, série O, voirie urbaine, Paramé (Affaire des cabines de bains, 1913).
<i>Etablissement de bains de M. Périnet à Paramé</i>	Rochebonne	Situé sur la plage de Rochebonne, vers 1900.		+		

FICHE SIGNALÉTIQUE ÉTABLISSEMENTS DE BAINS (suite)

DENO	ADRESSE CADA	HISTORIQUE	Rep éré	Détr uit	Sélecti onné	Observations
<i>Etablissement de bains de M. Gueguen</i>	Plage du Minihic en Paramé	En 1880, M. Gueguen obtient l'autorisation de l'Etat de faire circuler 6 cabines de bains.		+		« Le but principal de ce petit établissement de bains est d'accélérer les constructions sur les vastes terrains bordant le nouveau boulevard de Rochebonne à Rothéneuf ». (A.D. Ille-et- Vilaine, 4S23, année 1880).
<i>Etablissement de bains de St-Servan</i>	Plage des Fours à Chaux	Dès 1857, on parle de cet établissement de bains « proche d'une fontaine d'eau minérale, où deux maîtres baigneurs exercent concurrentement ».		+		Trois Maîtres Baigneurs se partagent la grève en 1906, de part et d'autre d'une ligne suivant le chemin escarpé d'accès à la grève.
<i>Etablissement de bains de St-Servan</i>	Plage des Bas Sablons	Etablissement de bains construit sur le terre-plein des Hauts- Sablons vers 1840. Il prend le titre de casino. En 1912, l'établissement prend le nom d'établissement de bains de mer chauds et froids. Démoli en 1938.		+	+	Propose des bains à but thérapeutiques (meilleur marché qu'à St-Malo) : bains d'eau de mer, d'eau douce de Baréges...
<i>Etablissement de bains de Mme Veuve Lebrujean</i>	Plage des Bas-Sablons	Etablissement de bains établi sur la grève en 1857, en face du casino. Il est composé d'une cabine fixe et de 6 tentes mobiles.		+		

DOCUMENTATION

- Archives :

- A.D. Ile-et-Vilaine, série O, voirie urbaine, (1861-1899).
[Délibération du conseil municipal de 1878 demandant la réparation du pavage en face du magasin des bains].

- A.D. Ile-et-Vilaine, série S, Ponts et Chaussées, 4S 23, occupation temporaire des plages (1873-1884)
[1881, demande de la Société des bains de mer pour établir un service de cabines de bains sur la grande grève et le matériel nécessaire].

- A. D. Ile-et-Vilaine, série 2Q, domaines de l'Etat, occupation temporaire du domaine public maritime.

- A. C. Saint-Malo : 1D1, séance du Conseil Municipal (1839-1886)
[Paramé, le 12 juillet 1882 : les soussignés électeurs et domiciliés à Paramé ont l'honneur de vous exposer que vu le grand nombre d'étrangers qui fréquentent le pays et qui l'enrichissent, il est à désirer que l'on veille avec sollicitude à leur sécurité lorsqu'ils prennent leur bain. A cet effet, il paraîtrait utile d'imiter ce qui se fait à St-Malo où un surveillant des bains est appointé dans ce but].

- A. C. Saint-Malo : 3O1-3O15, navigation et régime eaux.
[Arrêté du 25 juillet 1873 autorisant les Sieurs Foucault et Courtel à faire circuler des cabanes de bains sur la grève de Rochebonne moyennant une redevance annuelle de 10 francs. Le Sieur Foucault a pris la partie ouest, vis à vis l'hôtel qu'il tient. Le second exploite la partie est devant la propriété de M. Besnier].

Bibliographie :

- BERTALL, C. A. **Les plages de France**. Dessins de l'auteur. Paris : Marpon et Flammarion. (1886). Fascicules n° 1 à 15 : Bretagne.

- LESPAGNOL, André (dir.). **Histoire de Saint-Malo et du Pays Malouin**. Toulouse: Privat, 1984, 321 p. (p 249).

- **Union Malouine et Dinanaise(L')**. Hebdomadaire local (A. C. Saint-Malo, fonds des périodiques).

c- Les lotissements concertés

PRINCIPES URBAINS

Les lotissements balnéaires identifiés dans l'agglomération malouine entre 1880 et 1920 répondent tous au même modèle : des parcelles de tailles identiques alignées le long de boulevards parallèles ou perpendiculaires à la mer et convergeant vers des édifices phares, un Grand Hôtel et/ou un Casino. Dans ce système d'échiquier, les différentes fonctions urbaines sont en effet diffuses, et il est nécessaire de disposer d'au moins deux points cardinaux pour toute localisation dans l'espace.

A Paramé, le squelette du plan en damier est formé par deux boulevards parallèles à la mer, tracés respectivement en 1877 (boulevard Chateaubriand) et en 1880 (boulevard Hébert). Ces deux voies complètent un dispositif ébauché par le préfet d'Ille-et-Vilaine Paul Féart, qui avait fait ouvrir le boulevard Rochebonne 10 ans auparavant. Coupés de 14 voies transversales privées (de la rue de Mi-grève à l'ouest à l'avenue Théophile Briand à l'est), les deux grands boulevards définissent des îlots géométriques carrés et rectangulaires, au nombre de 23 selon la numérotation du plan de 1880. Chaque îlot comporte en moyenne 20 parcelles de tailles quasiment identiques, les unes parallèles à la mer, les autres perpendiculaires. A Rothéneuf, on retrouve le même urbanisme concerté, linéaire, qui en 1902 concerne moins de constructions qu'à Paramé, quelques décennies auparavant. Le Grand Hôtel de Rothéneuf ainsi que la station de tramway forment le point de convergence de ce plan régulier, avec une voirie en U le long de la plage.

A Paramé comme à Rothéneuf, on ne trouve aucune diagonale, pas de place, de square, de carrefour ou de rotonde. La gestion de l'espace public, en dehors de l'aménagement de la digue, ne semble pas être une priorité pour les auteurs des lotissements. On vise avant tout la simplicité de l'argument publicitaire (un seul et même type de lot disponible) et la rentabilité de la vente. Seuls les boulevards nouvellement tracés peuvent faire concurrence au casino et au grand hôtel en terme de prestige. En effet, comme les grands boulevards parisiens, les boulevards plantés d'arbres de la station sont perçus comme un havre de nature dans la ville, un lieu de promenade et de rencontre, évoquant le temps social de l'échange et de la convivialité.

Dans ces lotissements bourgeois, des parcelles de grande taille viennent parfois perturber la monotonie du découpage foncier régulier. Ces parcelles du front de mer se distinguent car elles accueillent de grandes demeures, comme les maisons rondes d'Antoine Périvier (1881), très remarquées au lancement de la station de Paramé, la villa Nina, manifeste du régionaliste, de l'architecte Storez (1903), ou bien la villa Les Lutins (1914), première commande de l'architecte Yves Hémar. En dehors de ces parcelles symboliques porteuses d'édifices promotionnels, l'urbanisme de Paramé est basé sur l'économie des moyens et l'exploitation maximale de la forme naturelle du rivage. Là, à Paramé, une plage rectiligne au panorama infini de la pointe de la Varde au Cap Fréhel. A Rothéneuf, une plage en forme d'amphithéâtre, accueillant les villas comme dans un écrin. Les lotisseurs, motivés par des objectifs de rentabilité, envisagent l'opération à coup d'arguments publicitaires parfois justifiés, parfois plus fantaisistes. On devine que l'objectif premier d'Hébert, qui acquiert les dunes pour une somme très raisonnable, est de vendre de nombreux lots en jouant sur ses relations professionnelles et amicales.

c- Les lotissements concertés (suite)

VOIRIE ET SERVITUDES

Au sein du lotissement d'Hébert, les vendeurs se réservent le droit exclusif de décider de l'opportunité du classement des voies dans le domaine communal. C'est en 1893 seulement que la route des Nielles, transformée à la disparition du fondateur de Paramé en boulevard Hébert, est classée en voirie municipale. Les allées perpendiculaires à la mer ponctuant le boulevard Hébert restent la propriété privée de la famille Duvoir jusqu'en 1935, lors de la cession des terrains à la ville. En dehors des maisons, casinos et hôtels, aucun édifice de type industriel ou commercial n'est édifié. D'après les actes notariés, il semble que tous les travaux d'équipement soient à la charge des acquéreurs (en dehors de ceux concernant la réalisation des voies). En revanche, le réseau d'adduction d'eau est à la charge de la commune, cette question n'apparaissant d'intérêt public que très tardivement. Jusqu'à la veille de la première guerre mondiale, chaque villa est alimentée en eau de façon individuelle, par le biais des citernes installées dans les sous-sols des villas. Les prescriptions relatives aux constructions elles-mêmes sont relativement rares dans les actes notariés. Dans le meilleur des cas, il est spécifié sans beaucoup de précision que les propriétaires doivent clôturer leur terrain dans un « *délai rapide suivant l'acquisition*². » Les hauteurs des murs et clôtures ne peuvent dépasser quelques mètres. Nous n'avons pas trouvé de règles précises quant à l'aspect et l'agencement des constructions. Il semble exister une norme (plus probablement inscrite dans le cahier des charges que tacite) de retrait d'alignement (sur rue et sur digue) et d'espacement entre les villas.

LES LOTISSEMENTS URBAINS D'INSPIRATION ANGLO-SAXONNE

L'histoire du lotissement de la Redoute, dit lotissement Fuentes de 1905 à 1920, sur la digue de Saint-Malo, éclaire bien notre analyse du processus de conquête d'un territoire sous la forme d'une opération concertée d'inspiration anglaise. En 1905, la veuve de l'architecte Ricardo Fuentes, bien conseillée, procède à la vente par lots des terrains de la Redoute, sur la base d'un plan effectué par son mari avant sa mort deux années auparavant. L'ensemble des servitudes étudiées ici en détail détermine en priorité des règles d'alignement, de mitoyenneté et de propriété des voies de desserte. Dès 1905, suite à des vœux formulés par la ville de Saint-Malo, des servitudes réelles d'alignement et des règles de circulation sur la digue sont établies dans le lotissement. Les adjudicataires deviennent propriétaires non seulement de leur lot, mais aussi des voies de desserte du lotissement. Le cahier des charges du lotissement interfère également sur les futures constructions, tant dans leur forme architecturale que dans leur fonction. Sur le modèle hygiéniste anglo-saxon, les règles sanitaires ne sont pas non plus absentes du cahier des charges. Dans l'acte de vente du 20 septembre 1912 à l'architecte Olichon, la veuve Fuentes fait ajouter des clauses supplémentaires au cahier des charges en vigueur sur les terrains de la Redoute. Ces prescriptions supplémentaires concernent les 13 lots qui forment le terrain du Centre. Les règles de construction orientent le processus d'urbanisation vers un ensemble à l'allure plus urbaine : « Les acquéreurs des divers lots formés ne seront pas tenus de respecter une distance de trois mètres entre les villas qu'ils feront édifier ».

²- Acte de vente de la villa Roc Fleuri, boulevard Chateaubriand à Paramé, AP.

c- Les lotissements concertés (suite)

La logique repérée dans le lotissement Fuentes est celle du lotissement urbain anglo-saxon, où l'unité de la maîtrise d'œuvre et le souci de rentabilité imposent des façades identiques. Les propriétaires acceptent la double mitoyenneté et l'absence de variété dans le décor de façade ou la volumétrie. Les 12 villas de ce lotissement, œuvres de l'architecte Olichon (sur un plan de lotissement d'Yves Hémar) sont non seulement en double mitoyenneté, mais aussi construites sur le mode de la maison double, dont on trouve des exemples dans l'avenue Pasteur, imprégnée d'influence anglaise. Les maisons jumelées se succèdent aux n° 10 et 12 avenue Fuentes (Le Plessis et La Redoute), aux n° 11 et 13 (Le Rouet et Feu Follet) et aux n° 14 et 16 (Riva Bella et Case Marine). Dans ce lotissement économique, les façades ne sont pas dénuées de décor, mais il est assez répétitif dans toute la rue : fer forgé des grilles et portes d'entrée en style art nouveau, moulures en ciment imitant la pierre de taille, brique encadrant les baies... Seul le n° 13 de l'avenue, adresse professionnelle de l'architecte Olichon durant l'entre-deux-guerres, comporte un décor de colonnes encadrant une baie en anse de panier ainsi qu'un faux pigeonnier et un parement de faux pans de bois aux étages supérieurs. Ici encore, Olichon reproduit le modèle de la *terrace-house* anglaise pour donner à cette petite rue perpendiculaire à la digue une allure très urbaine renforcée par l'uniformité des façades et les murets de séparation entre les courettes sur rue. Les terrains de l'avenue les plus proches de la digue seront construits plus tard en discontinuité du front bâti. Ces terrains ne font d'ailleurs pas partie du lotissement du Centre (Villa double dite l'Ouragan et Grand Large, 1938 par Hémar Architecte et Villa La Souvenance).

En dehors du lotissement Fuentes du front de mer, on identifie un maillage régulier semblable le long des grands axes de la station malouine, à savoir l'avenue Pasteur et l'avenue Kruger (ancienne « avenue du casino prolongée »), parallèles au rivage un peu en retrait du front de mer. L'analyse du parcellaire de ces lotissements de l'arrière, également conçus par Hébert, montre une volonté d'imiter sommairement les lotissements anglo-saxons. Ce parcellaire régulier impose une forme architecturale modeste pour les constructions à venir (par exemple, la taille réduite des parcelles ne ménageant aucun espace pour la construction d'un logement de domestiques impose la domesticité dans la maison d'habitation, ou bien dénote une volonté d'attirer des populations vivant sans domestiques).

c- Les lotissements concertés (suite)

TYPOLOGIE PARCELLAIRE DES LOTISSEMENTS CONCERTÉS

Le premier type rencontré est *l'îlot résidentiel*, ensemble concerté de villas, caractérisé par une structure aérée, un parcellaire lâche, des espaces de jardin importants, voire prépondérants. Le rapport entre la surface bâtie et la surface non bâtie sur une parcelle moyenne est d'un tiers-deux tiers. La linéarité du front de mer et des boulevards qui encadrent ces quartiers résidentiels balnéaires n'est pas assez structurante pour provoquer une implantation des constructions en front continu, comme l'aurait fait une voie de circulation principale. Dans le lotissement d'Hébert, on observe même un dédoublement extérieur/intérieur des îlots : la bordure extérieure de l'îlot donnant sur le boulevard où la digue fait office de vitrine et présente une succession de villas isolées mais alignées par rapport à l'axe de circulation. De façon inverse, le cœur d'îlot n'est lui régi par aucune règle d'alignement, le décrochement anarchique des façades et l'entassement des dépendances et remises de jardin s'opposent à l'alignement artificiel recherché sur la rue. L'îlot à villas annonce l'ouverture physique de l'unité urbaine de base, aux angles d'abord (la façade principale se fait double) puis devant et derrière. Ces espaces ne sont plus occupés par du bâti mais deviennent des zones de passage entraînant une circulation nouvelle autour de la maison (et donc une plus grande variété de choix pour l'emplacement de la porte d'entrée). Dans ce type d'îlot aéré, aucune construction antérieure ne vient perturber l'application d'un modèle idéal, celui de la villa au centre de la parcelle, entre cour et jardin. Au plan architectural, l'importance de l'exposition sur la rue est renforcée par un décor porté situé uniquement sur la façade antérieure. Dans la même logique, les extensions peu esthétiques sont le plus souvent effectuées sur la façade postérieure, celle qui donne en cœur d'îlot, non accessible par le regard d'un passant. L'implantation des villas sur ces îlots de type résidentiel est plus ou moins régulière. Dans le cas de l'îlot délimité par la digue, le boulevard Hébert et la rue de La Hoguette, les villas sont disposées à distance inégale, l'une d'entre elle se trouve même en angle à l'aplomb de la rue avec une petite cour (villa Sainte-Hélène). Dans l'îlot délimité par l'avenue de Lorraine, l'avenue Nattier et l'avenue des Portes Cartier, l'implantation régulière des villas donne une unité remarquable à l'ensemble, renforcée par la présence d'une série de 4 maisons identiques (49-55 avenue de Lorraine).

Le type *d'îlot urbain* est aisément identifiable dans les avenues de l'arrière, où la densité des constructions à vocation locative implique une double mitoyenneté des constructions. Les parcelles, souvent traversantes, sont longues et étroites. La double mitoyenneté interdit tout passage extérieur de la cour sur rue au jardin arrière. Il faut nécessairement rentrer dans la maison pour accéder aux espaces plus libres des jardins d'agrément. La grande largeur des boulevards (avenue Pasteur, avenue du Révérend Père Umbricht, boulevard Rochebonne), avec leurs contre-allées et leurs plantations est propice à ce mode d'implantation dense des maisons, aux murs et couvrements jointifs. Sur la façade arrière, les constructions s'alignent de façon systématique, contrairement à la liberté qui existait dans les lotissements résidentiels.

c- Les lotissements concertés (suite)

A la charnière entre ces deux types d'îlots, une catégorie intermédiaire peut être identifiée. L'îlot de l'avenue Jules-Simon, voie perpendiculaire au front de mer, comporte des maisons non mitoyennes, mais implantées à l'aplomb de la rue et constitue donc un *type intermédiaire*. Entre maisons de ville et villas, les constructions sont édifiées en bordure même de l'îlot, avec toutefois une distribution et un emplacement des ouvertures rejetant le modèle de la maison urbaine. L'entrée se fait ici par le côté, dans l'espace d'un mètre ménagé entre chaque villa. La volonté de « faire ville » dans ce secteur balnéaire est un des facteurs explicatifs de ce type intermédiaire. Le maître d'œuvre, sans doute unique, a fait le choix d'une rue à perspective urbaine débouchant sur la mer. L'analyse des élévations traduit une tentation pour l'architecture de série. En effet, les villas sont quasiment identiques d'un bout à l'autre de la rue. Seule une villa ornée d'un décor rocaille se distingue par son style et vient perturber l'homogénéité du front bâti de la rue (villa Primerose, 20 avenue Jules Simon).

c- Les lotissements concertés (suite)

FICHE SIGNALÉTIQUE LOTISSEMENTS

DENO	ADRESSE CADA	HISTORIQUE	Re- péré	Dé- truit	Sélec- tionné	Observations
1-Terrains Dejean et Cahours	Nielles de Paramé 1982 A	En 1872, Dejean et Cahours achètent un ensemble de propriétés sur les dunes de Paramé. En 1875, ces terrains sont vendus par adjudication à Hébert.		+		Opération foncière non aboutie en raison du décès de l'un des deux acheteurs et de problèmes financiers pour l'autre.
2-Lotissement de la Société Anonyme de La Baie de Saint- Malo-Paramé	Nielles de Paramé 1982 A	En 1875, Hébert est payé en nature par deux de ses créanciers. Il hérite des terrains littoraux de Paramé et décide d'y créer une station balnéaire nouvelle. Il crée avec ses amis parisiens, banquiers, négociants et artistes une société anonyme en 1881 à Paris. Les constructions sont édifiées très rapidement entre 1881 et 1890, autour d'un Grand Hôtel, d'un casino et d'une digue-promenade.			+	La société créée pour trente ans sera dissoute dès 1885. Les droits de gestion du Casino seront rétrocédés à un particulier.

FICHE SIGNALÉTIQUE LOTISSEMENTS (suite)

DÉNOMINATION	ADRESSE CADA	HISTORIQUE	Repéré	Détruit	Sélectionné	Observations
3-Lotissement <i>Frangéul-Auscher</i>	Avenue des Nielles 1982 H	Les deux architectes Frangéul (malouin) et Auscher (parisien) achètent en 1880 des terrains autour du village du Minihic. En 1898, une partie de ces terrains fera l'objet d'un plan de lotissement de 12 lots.				Projet non réalisé.
4-Lotissement de la Société Anonyme des Entreprises et des Terrains de Paramé- Rothéneuf.	Rothéneuf 1982 M,N,P	Des notables locaux créent en 1895 la Société Anonyme des Entreprises et des Terrains de Paramé-Rothéneuf pour aménager des terrains constructibles et faire venir le tramway. L'entrepreneur Maloisel est chargé du plan de lotissement.				Lotissement dont on ne garde pratiquement aucune trace aujourd'hui.
5-Lotissement <i>Fuentes</i>	Avenue Fuentes 1982 AL	En 1901, Fuentes, architecte parisien achète des terrains en front de mer à la paroisse de Saint-Malo. Sur les treize lots, deux comportent des villas d'Hémar, les autres des villas de Olichon.	+			
6-Lotissement du Val de Rothéneuf	Plage du Val 1982 N	En 1902, un conseiller général du Mans décide de créer un lotissement sur les terrains du Val à Rothéneuf. Le plan est confié à M. Jardin, architecte au Mans. Ce lotissement comporte une centaine de lots.	+			Lotissement presque entièrement réalisé.

(les numéros renvoient à la carte de situation des lotissements, pl. II).

TABLE DES ILLUSTRATIONS

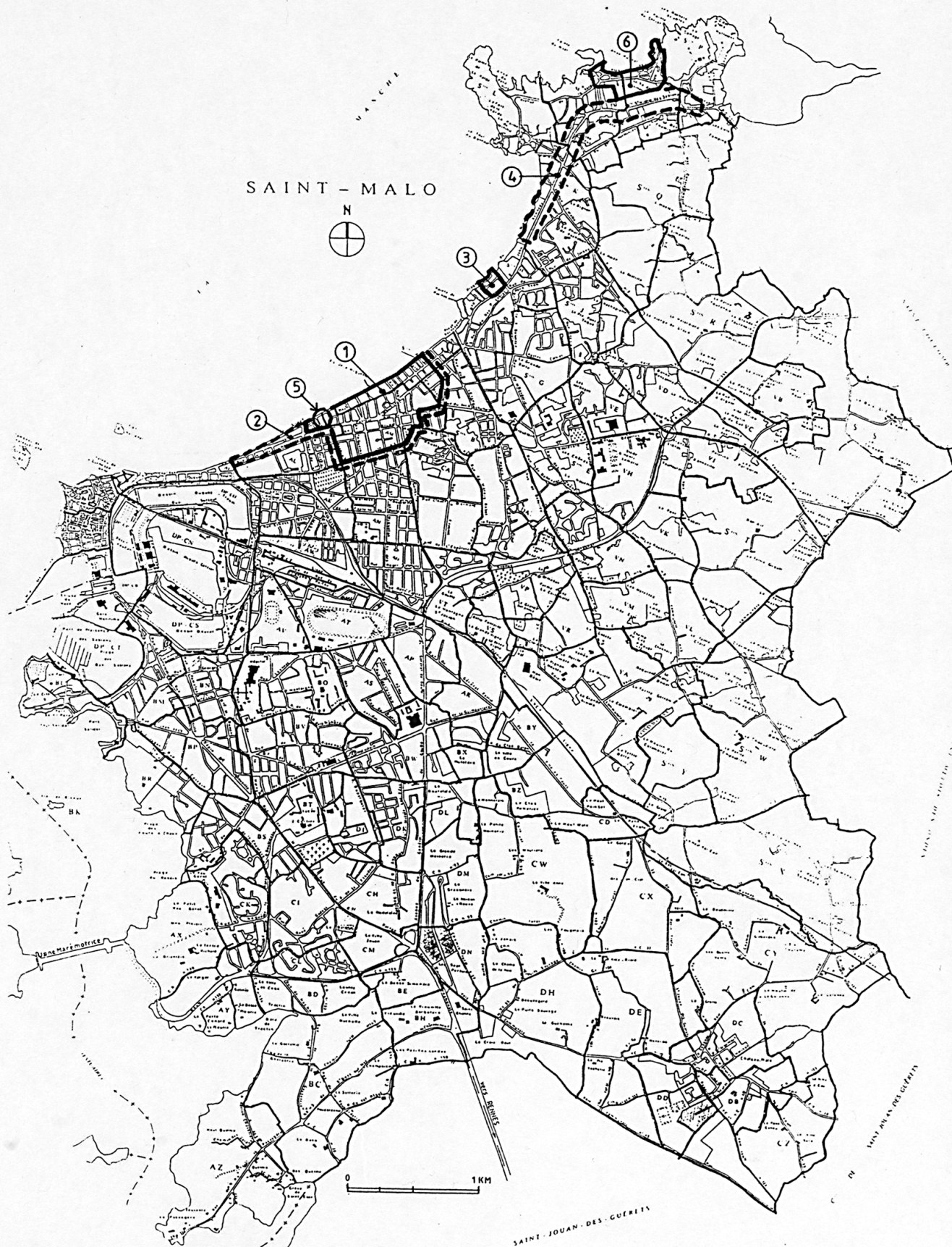
Pl. I	Localisation des casinos repérés ou identifiés à Saint-Malo, édifice détruit ou en place. Extrait cadastral de 1982, tableau d'assemblage n°1 et 2 (réduit). Les numéros renvoient au tableau (fiche signalétique casinos).	
Pl. II	Localisation des lotissements identifiés dans l'agglomération malouine. Extrait cadastral de 1982, tableau d'assemblage n°1 et 2 (réduit). Les numéros renvoient au tableau (fiche signalétique lotissements).	
Doc. 1	Tableau d'assemblage du cadastre dit cadastre napoléonien, 1836 (AD35, 3P, Saint-Malo)	96 35 00396 X 96 35 00397 XA *
Doc. 2	Extrait de la section A du cadastre dit cadastre napoléonien, 1836 (AD35, 3P, Saint-Malo)	96 35 00395 X
Doc. 3	Extrait de la section B3 du cadastre dit cadastre napoléonien, 1836 (AD35, 3P, Saint-Malo)	96 35 00398 X
Doc. 4	Carte particulière des environs de Saint-Malo, par Gournay, sd. (AD35, 4J 288).	96 35 00388 X
Doc. 5	Plan général de Saint-Malo et nouvelle direction à donner au chenal en partant du bassin à flot, par Girard de Caudemberg, 1833 (AD35, série S, 4S23)	96 35 00402 X 96 35 00403 XA *
Doc. 6	Plan général du port de Saint-Malo, plan en couleur, 1870 (AD35, série S, 4S23)	96 35 00401 X
Doc. 7	Plan de la ville de Saint-Servan, plan imprimé, 1876, détail (AD35, 4J313/3)	96 35 00409 X
Doc. 8	Passez vos vacances en Bretagne, Saint-Malo, la cité des corsaires, affiche grand format, en couleur, par Hindelbrand, 1933 (MSM).	96 35 02077 X 96 35 02088 XA *
Doc. 9	Bains de mer de la Manche et de l'Océan, affiche grand format, en couleur, par Dorival (MSM, Imp. 79 2 2).	96 35 02069 X 96 35 02092 XA *
Doc. 10	Chemin de fer, voyages à prix réduits, affiche grand format, en couleur, par Dorival (MSM, Imp. 79 2 2).	96 35 02068 X 96 35 02086 XA *
Doc. 11	Saint-Malo-La poste (Yves Hémar arch.), carte postale début 20e siècle (AP)	96 35 01438 X
Doc. 12	Rocabey-La poste (Yves Hémar arch.), carte postale début 20e siècle (AP)	97 35 00317 X

* Clichés couleurs disponibles à la photothèque de l'Inventaire.

Pl. I : Localisation des casinos repérés ou identifiés à Saint-Malo, édifice détruit ou en place.
Extrait cadastral de 1982, tableau d'assemblage n°1 et 2 (réduit).
Les numéros renvoient au tableau (fiche signalétique casinos).



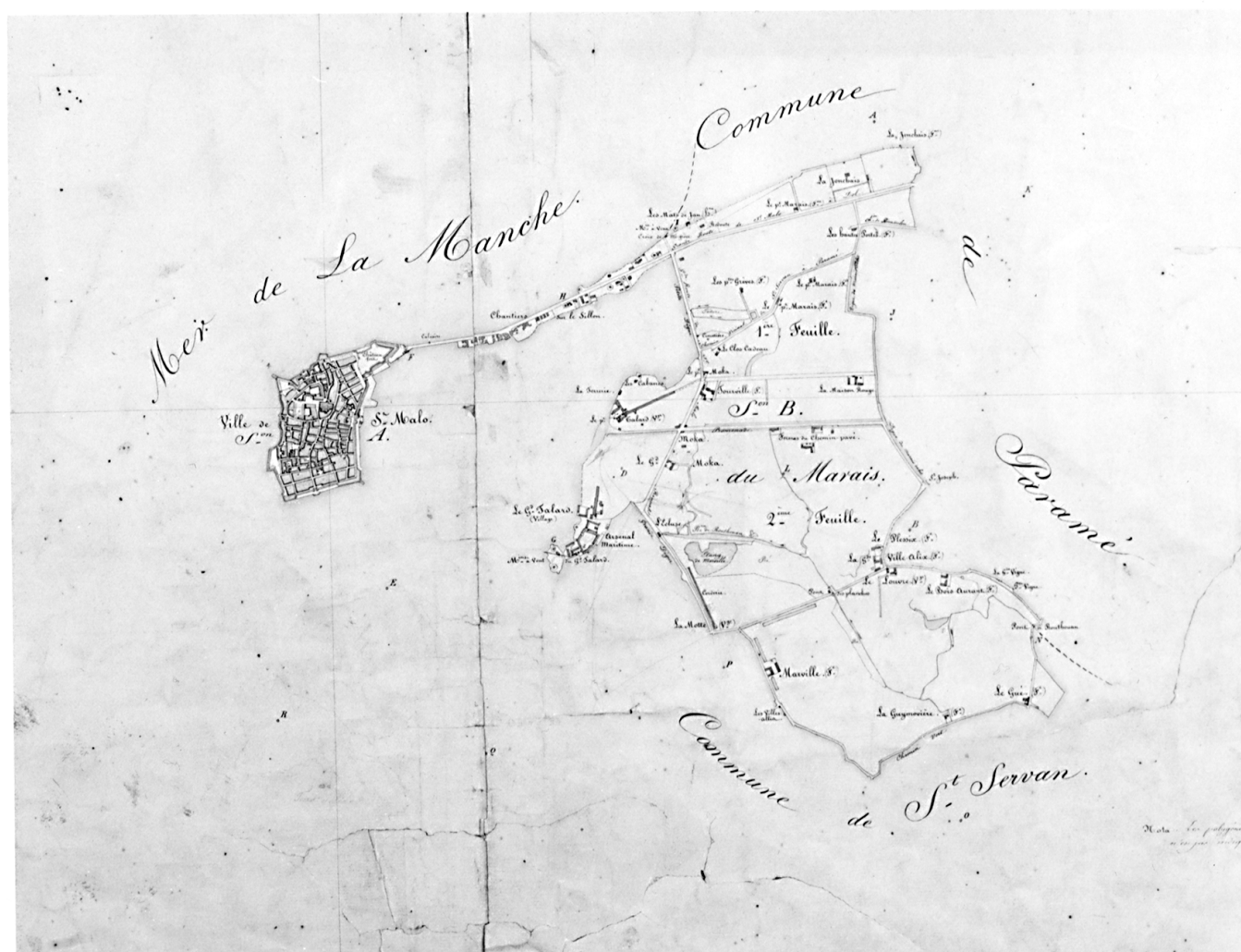
PL. II : Localisation des lotissements identifiés dans l'agglomération malouine.
Extrait cadastral de 1982, tableau d'assemblage n°1 et 2 (réduit).
Les numéros renvoient au tableau (fiche signalétique lotissements).



généralités

Doc.1 Tableau d'assemblage du cadastre
dit cadastre napoléonien, 1836

Ph. Inv.G.Artur/N.Lambart
96 35 0396 X;96 35 00397 XA

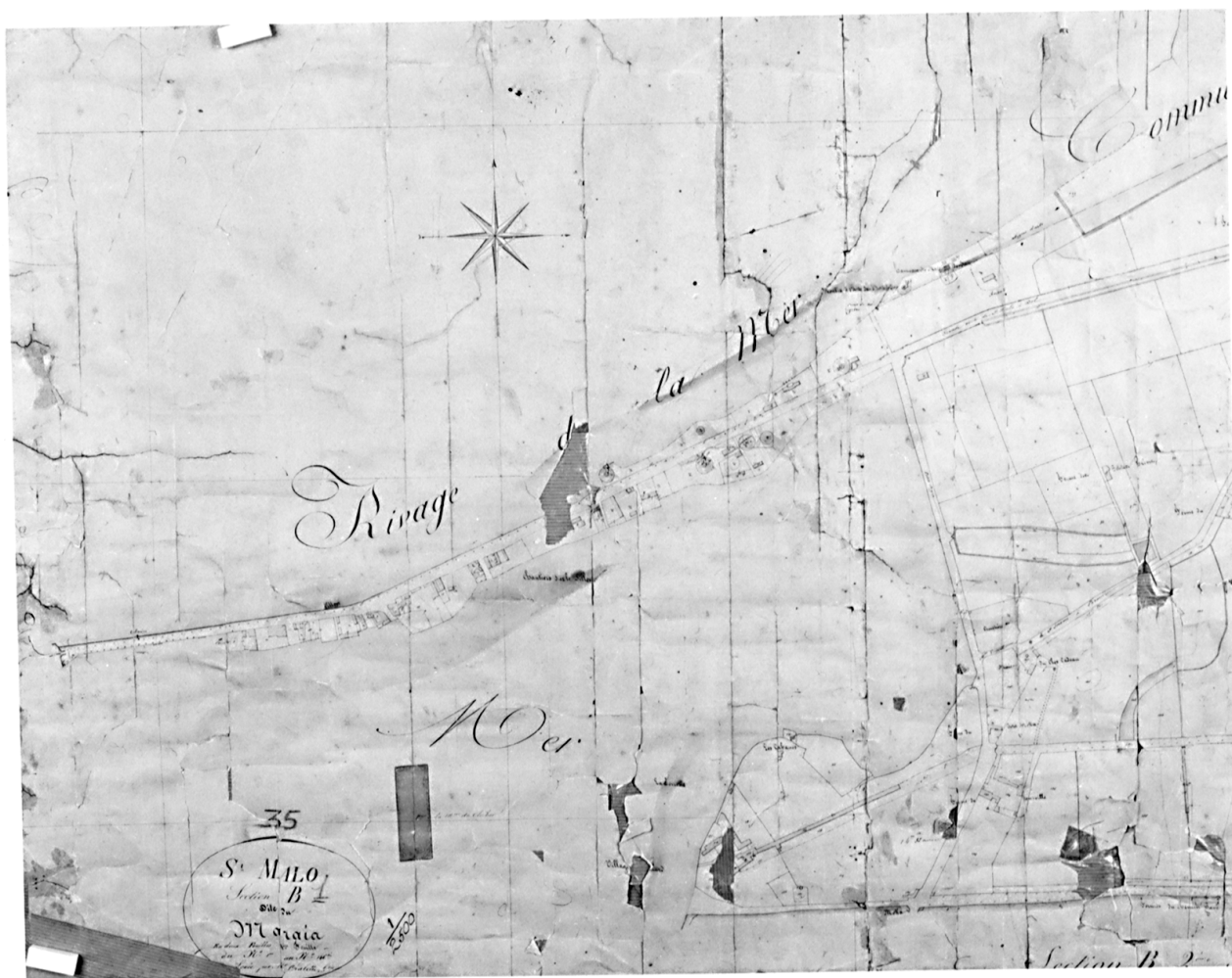


généralités

Doc.2

Extrait de la section A du cadastre dit
cadastre napoléonien, 1836,
commune de Saint-Malo.

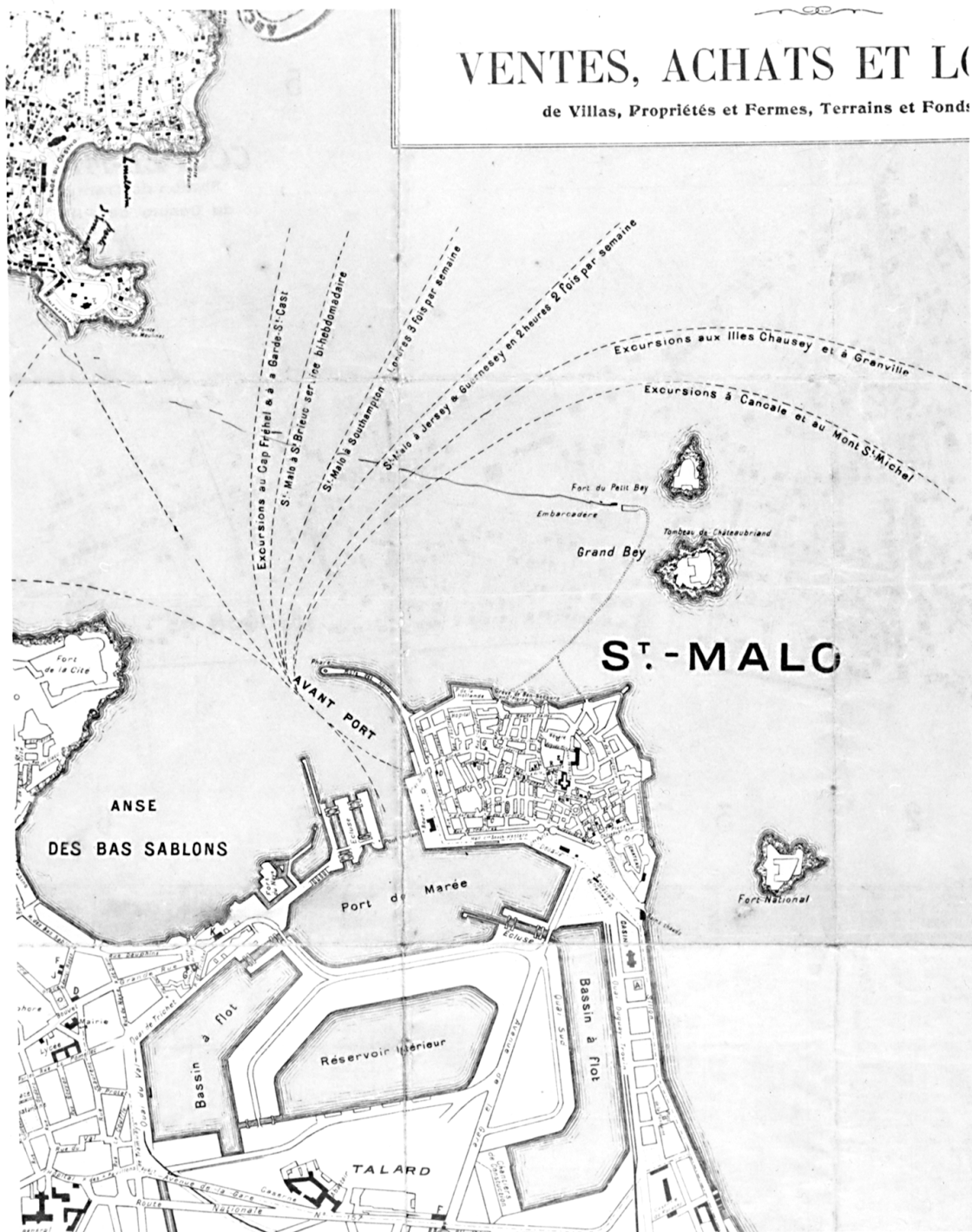
Ph. Inv.G.Artur/N.Lambart
96 35 0395 X



généralités

Doc.7 Plan de la ville de Saint-Servan, plan
imprimé, 1876, détail

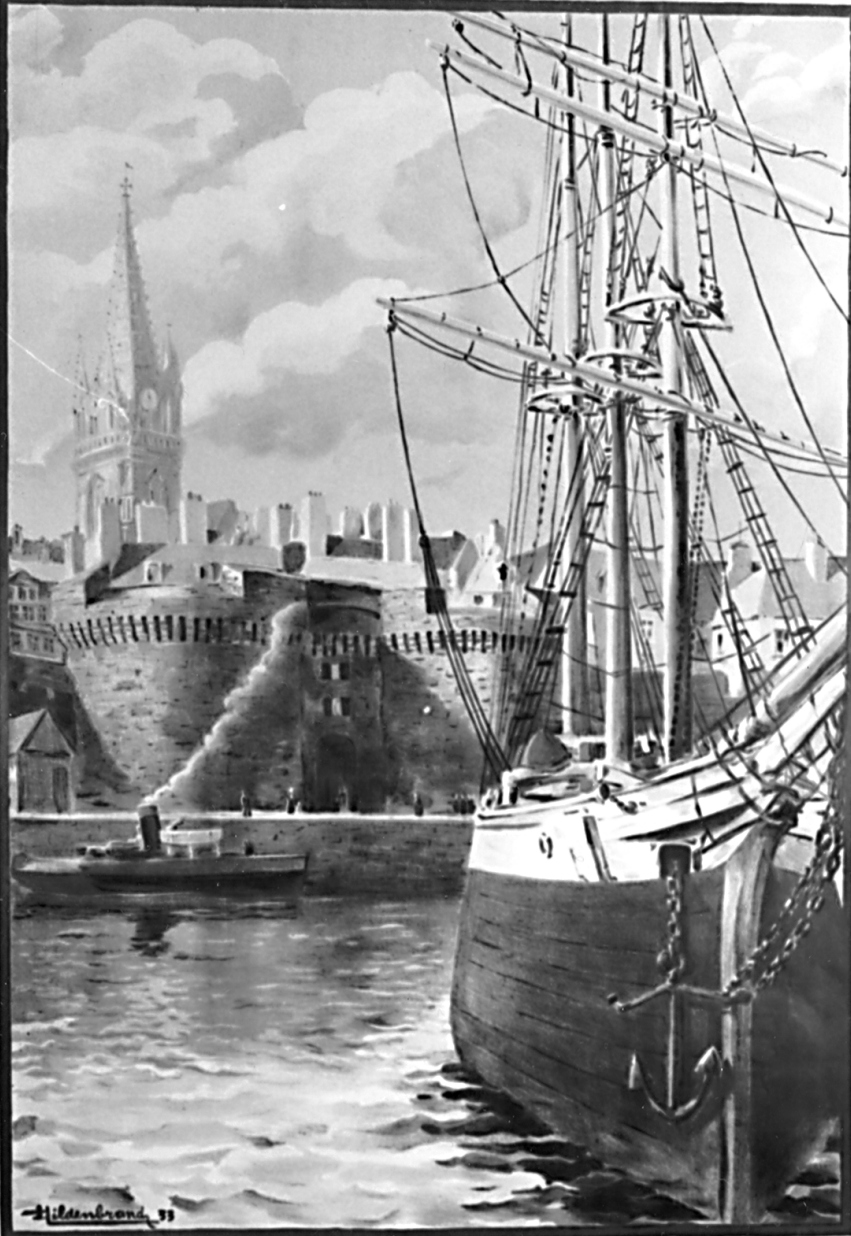
Ph. Inv.G.Artur/N.Lambart
96 35 0409 X



généralités

Doc.8 Passez vos vacances en Bretagne,
Saint-Malo, la cité des corsaires,
affiche grand format, en couleur, par
Hindelbrand, 1933

Ph. Inv.G.Artur/N.Lambart
96 35 2077 X;96 35 2088 XA



PASSEZ VOS VACANCES EN BRETAGNE
S^T MALO
(la cité des corsaires)

VILLE DE SAINT-MALO

CHARENTAIS DE FER DE L'ÉTAT

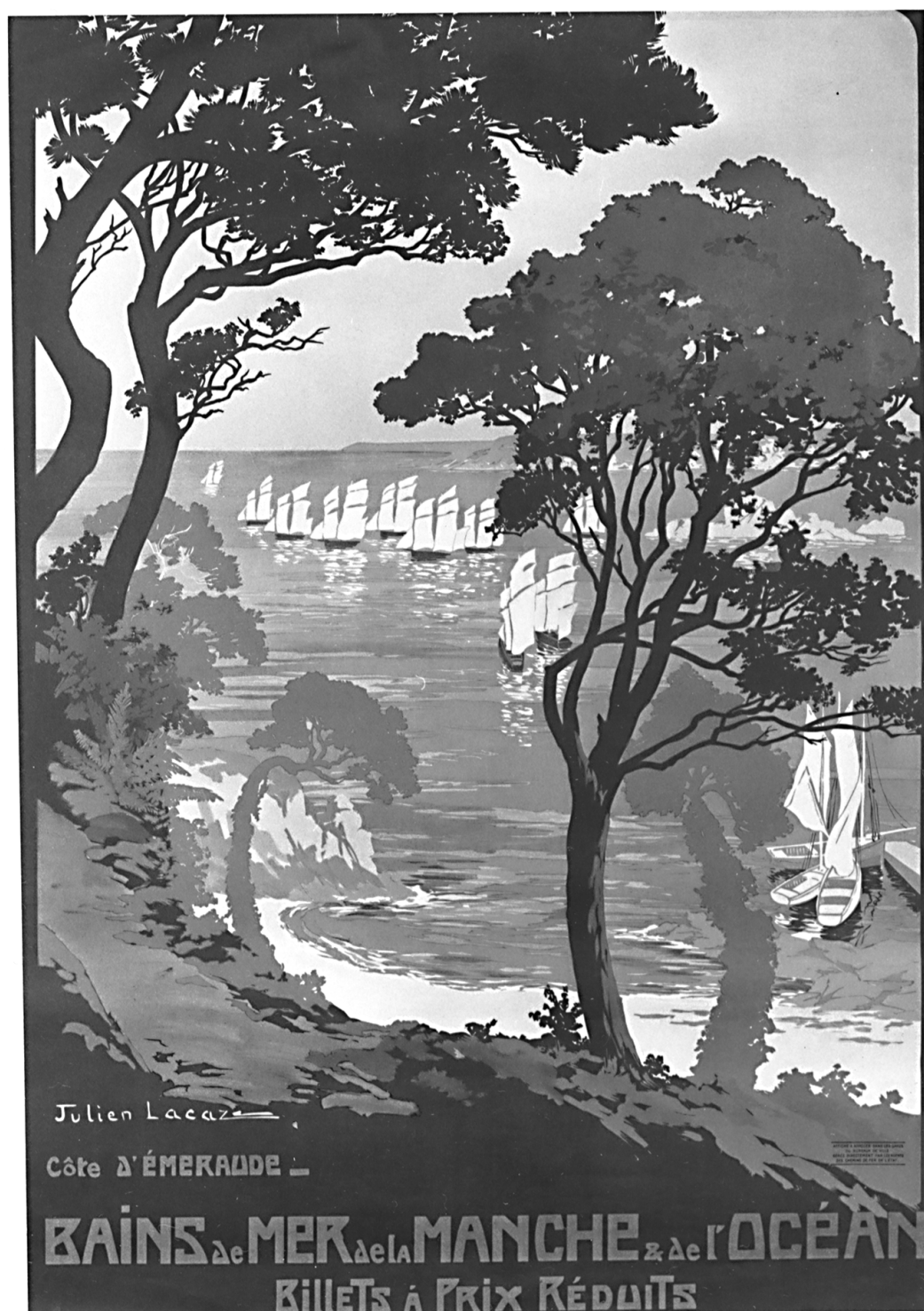
PRINTED IN FRANCE

Bd. NÉVIA, 112 Rue Raymond PARIS

généralités

Doc.9 Bains de mer de la Manche et de l'Océan, affiche grand format, en couleur, par Dorival

Ph. Inv.G.Artur/N.Lambart
96 35 2069 X;96 35 2092 XA

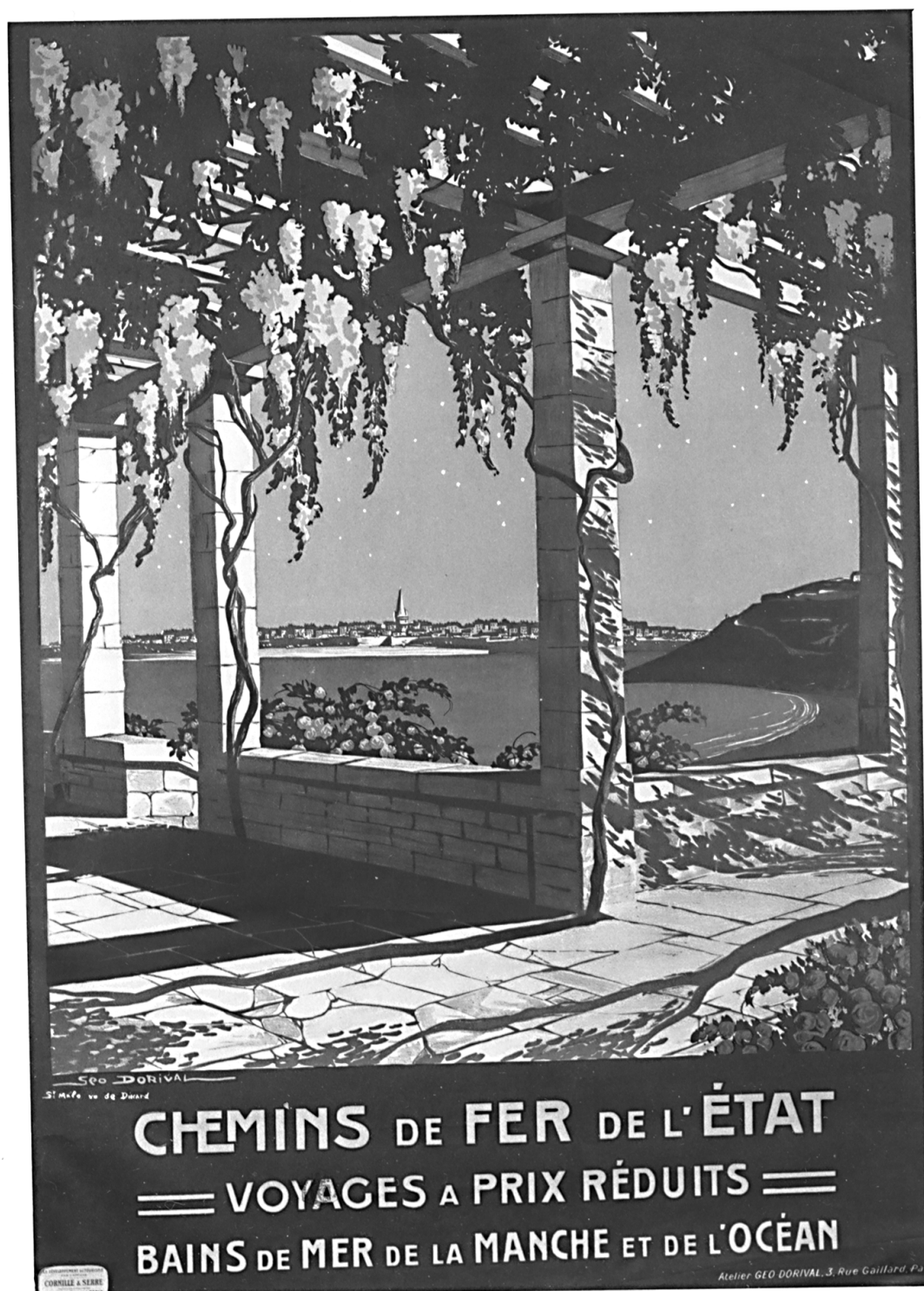


généralités

Doc.10

Chemin de fer, voyage à prix
réduits, affiche grand format, en
couleur, par Dorival

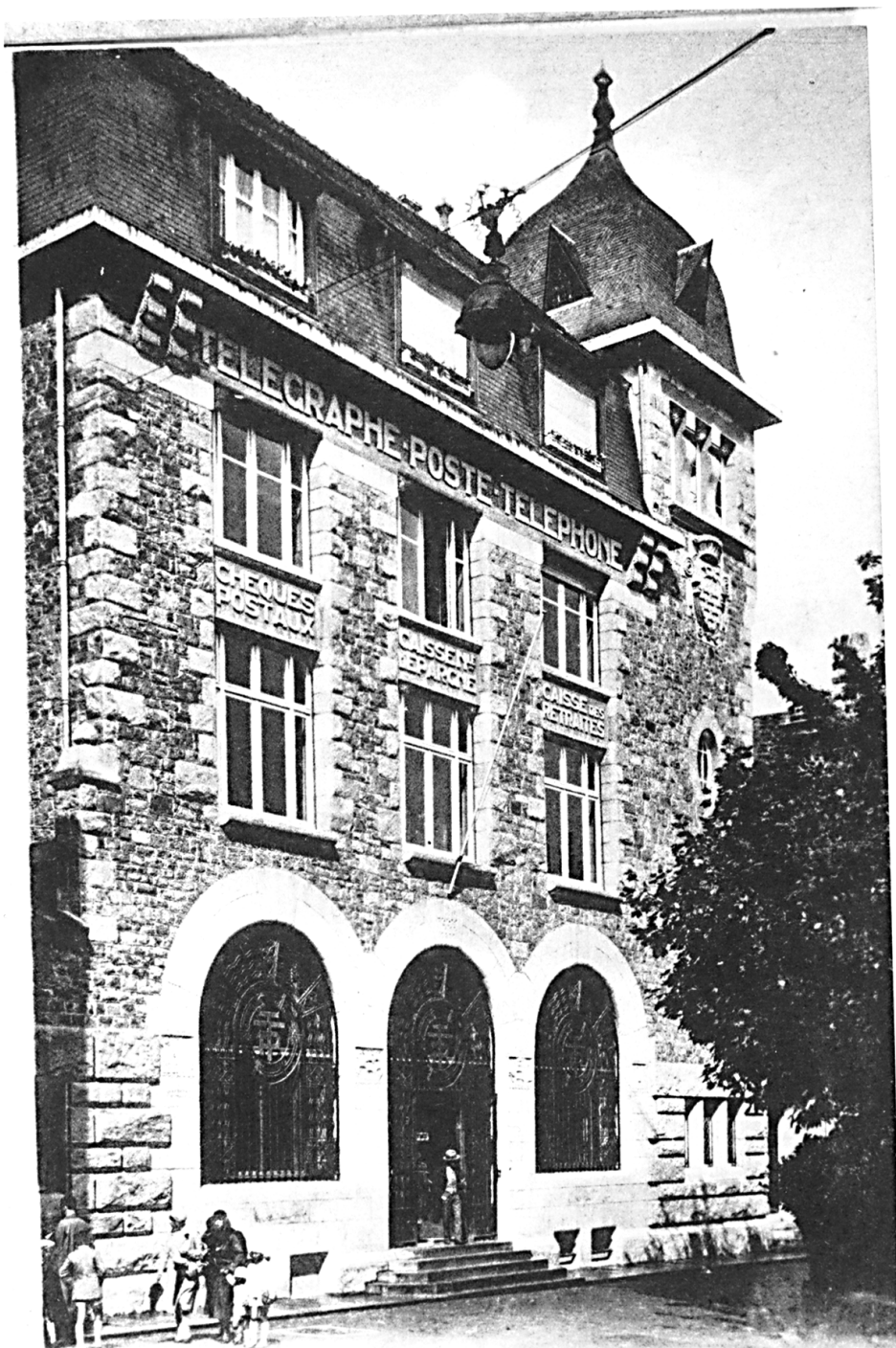
Ph. Inv.G.Artur/N.Lambart
96 35 2068 X96 35 2086 XA



généralités

Doc.14 Saint-Malo. La Poste par Yves Hémar
(architecte), carte postale début XXe
siècle

Ph. Inv.G.Artur/N.Lambart
96 35 1438 X



372 SAINT-MALO. — La Poste (Yves Hémar, arch.). - NG

Doc.12 Rocabey-La Poste (Yves Hémar arch.)
carte postale début 20e siècle (AP)

Ph.Inv.G.Artur/N.Lambart
97 35 0317 X



TABLE DES ILLUSTRATIONS

Pl. I	Extrait cadastral de 1982, extrait des tableaux d'assemblage n° 1 et 2 (montage).	
Pl. II	Extrait cadastral de 1982, extrait de la section A	94 35 00983P
Pl. III	Extrait cadastral de 1982, extrait de la section A	94 35 00982P
Pl. IV	Extrait cadastral de 1982, extrait de la section B	94 35 00985P
Pl. V	Extrait cadastral de 1982, extrait de la section B	94 35 00984P
Pl. VI	Extrait cadastral de 1982, extrait de la section H	94 35 00981P
Pl. VII	Extrait cadastral de 1982, extrait de la section H	94 35 00980P
Pl. VIII	Présentation du site de Saint-Malo, d'après le SHM, 1928 (DAU, Saint-Malo)	

Pl. I : Extrait cadastral de 1982, montage des tableaux d'assemblage n° 1 et 2.



généralités

Pl.II

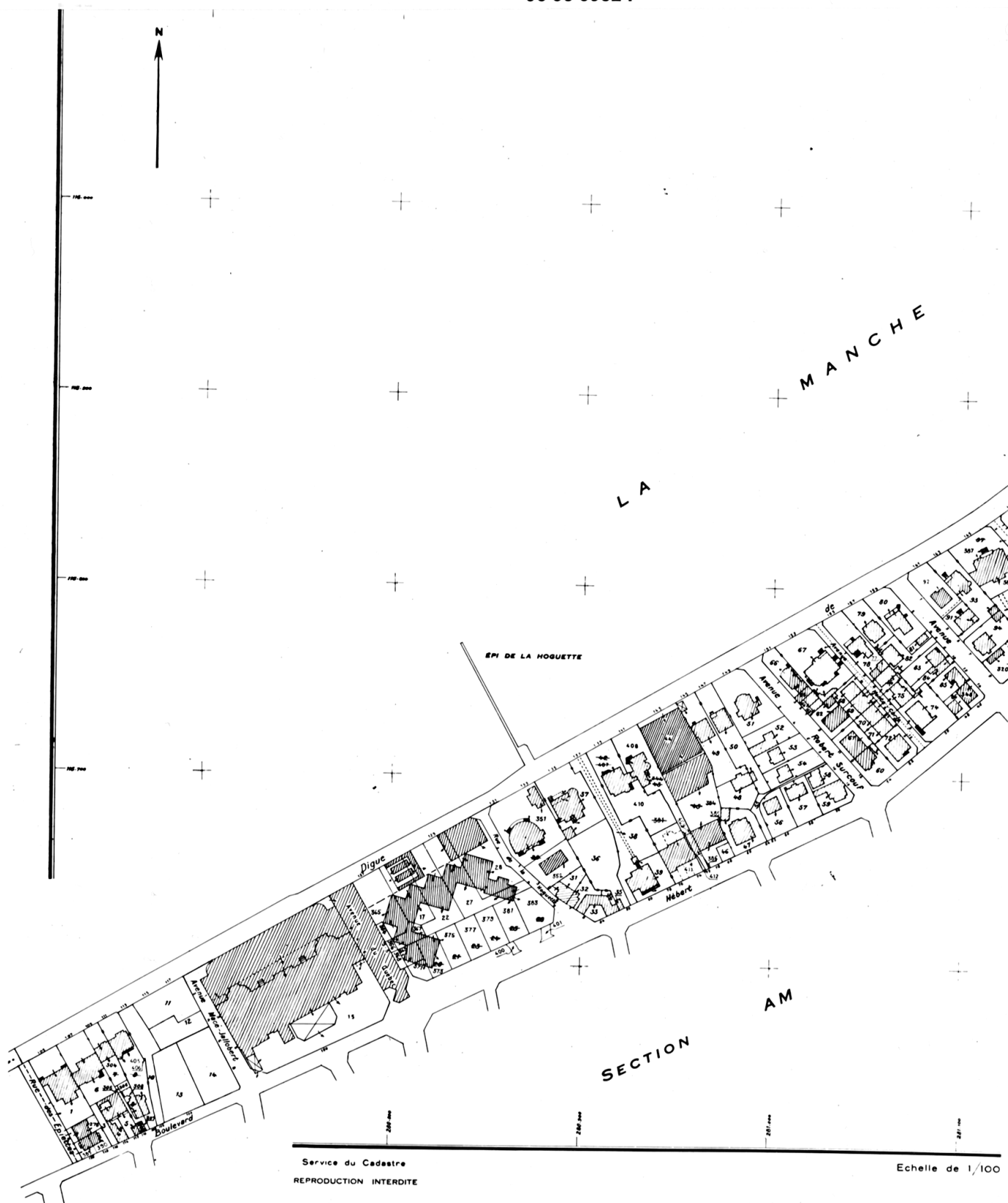
Extrait cadastral de 1982, section A

Ph. Inv.G.Artur/N.Lambart
96 35 0983 P

généralités

PI.III

Extrait cadastral de 1982, section A

Ph. Inv.G.Artur/N.Lambart
96 35 0982 P

PI.IV

Ph. Inv.G.Artur/N.Lambart
96 35 0985 P



PI.V

Ph. Inv.G.Artur/N.Lambart
94 35 0984 P



PI.VI

Ph. Inv.G.Artur/N.Lambart
94 35 0981 P



Echelle de 1 1000

généralités

PI.VII Extrait cadastral de 1982, section H

Ph. Inv.G.Artur/N.Lambart
94 35 0980 P